



Catalogue

Formations

dédiées à la Protection Juridique des Majeurs

ouvert à tous !

2027



MANAGEMENT - GESTION DES RISQUES - SANTÉ MENTALE - ÉTHIQUE - RGPD - PRATIQUES PROFESSIONNELLES - GESTION DE L'AGRESSIVITÉ
QUALITÉ - AIDE SOCIALE - INTELLIGENCE ÉMOTIONNELLE - RISQUES PSYCHO-SOCIAUX - STRATÉGIE BUDGÉTAIRE

FNAT
Fédération Nationale
des Associations Tutélaires

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION



SOMMAIRE

Présentation	4
Les nouveautés 2027	4
Calendrier	6
Notice	10
Programme des formations	13
Nouveauté Du recrutement à la fidélisation : enjeux RH en PJM	14
Nouveauté La prévention de la maltraitance en SMJPM	16
Nouveauté Coconstruire des postures et des pratiques relationnelles auprès de personnes protégées rencontrant des difficultés de santé mentale	18
Nouveauté Les situations de crise psychique : repères théoriques, relationnels et émotionnels	20
Nouveauté L'accompagnement tutélaire	22
Management et autodétermination : Soutenir le développement de la participation dans les SMJPM	24
IA au quotidien en PJM : éthique, sécurité et bonnes pratiques	26
Comptabilité tutélaire	28
Gestion du temps et des priorités en PJM	30
Addiction en protection juridique des majeurs	32
Élaborez vos plans : continuité et reprise des activités en PJM	34
Sensibilisation au RGPD & Archivage en PJM	36
360° sur les fonctions administratives en PJM	38
Maîtriser les écrits professionnels en PJM : Adapter le langage et le contenu selon les destinataires	40
Le patrimoine financier et immobilier de la personne protégée : les bons réflexes à adopter	42
L'amélioration continue de la qualité en PJM : plan d'action	44
La personne protégée actrice de sa mesure	46
L'actualisation des compétences professionnelles du MJPM	48
Le co-développement au service de l'intelligence collective	50
Tutorat en SMJPM : Vers la Licence 3 Professionnelle	52
L'aide sociale départementale en établissement et à domicile	54
Comprendre les modes d'expression des troubles psychiques	56
De l'éthique à la pratique professionnelle du MJPM	58
L'appropriation du référentiel d'évaluation de la qualité de la HAS en SMJPM	60
Gestion du stress et de l'agressivité en PJM	62
Animer un groupe de réflexion éthique dans un SMJPM	64
Stratégie tarifaire et budgétaire en SMJPM	66
Management par l'intelligence émotionnelle en PJM	68
Gouvernance, dirigeance : modalités d'organisation des délégations	70
Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels en PJM	72
Savoir adapter sa posture managériale	74
Infos pratiques	76

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous mettons tout en œuvre pour rendre nos formations accessibles aux personnes en situation de handicap.

Nous pouvons librement échanger sur ce sujet, sans jugement ni contrainte, lors de l'entretien individuel pour convenir ensemble, à la fois de la faisabilité de la formation, mais aussi de son adaptation le cas échéant

→ **Contactez notre référente Handicap Lina Soufiani, à cette adresse : lsoufiani@fnat.fr**

PRÉSENTATION

1. Un processus unique de création de formations

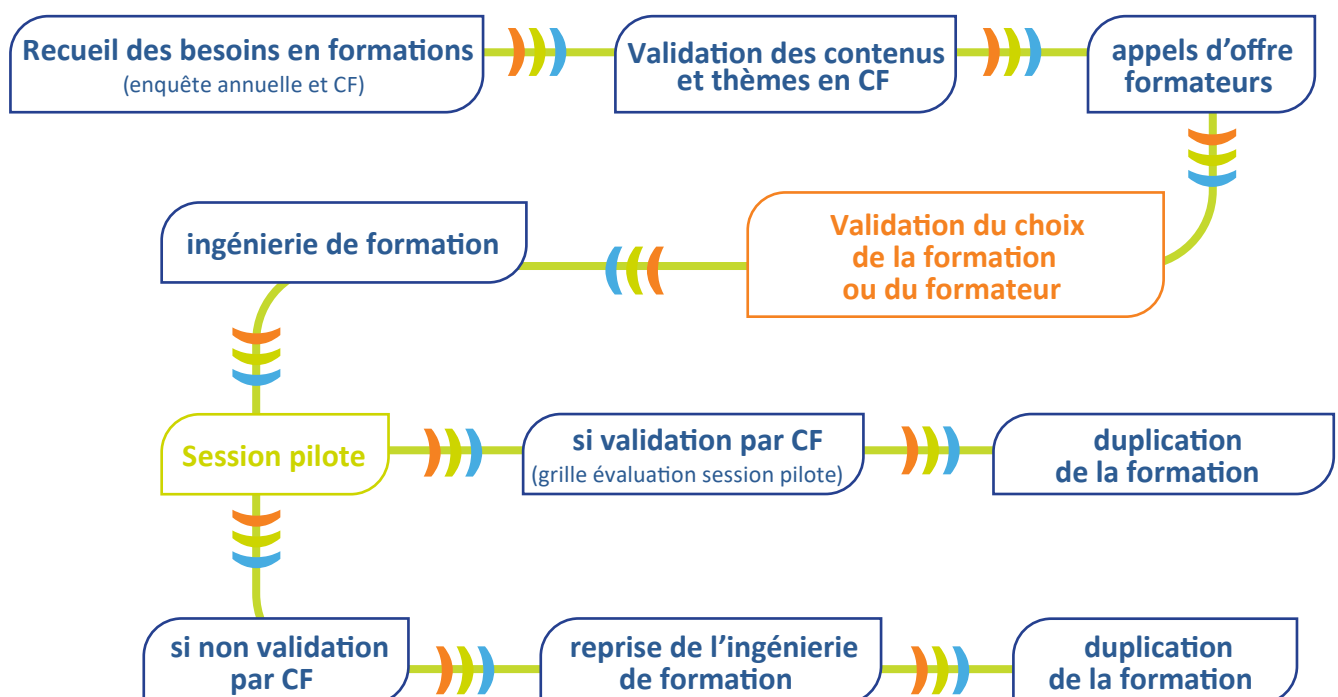
Les nouvelles thématiques de formation sont sélectionnées à partir de deux éléments :

- > **L'enquête annuelle de besoins en formation** transmise une fois l'an aux services MJPM adhérents de la FNAT.
- > La rencontre mensuelle entre membres de la **commission formation (CF)** composée de 14 professionnels de terrain (directeurs, chefs de service ...) qui permet des remontées d'informations directement du terrain.

Une fois la thématique sélectionnée et le contenu souhaité identifié, la phase de sélection de **formateur expert** commence. Ce sont plusieurs propositions qui sont étudiées avec des phases d'entretiens individuels puis la commission prend une décision collégiale. Le programme et les modalités de formation sont alors travaillés en co-construction entre le siège, la commission et le formateur. Une fois la formation construite, elle ne cesse d'évoluer, s'adaptant aux services et aux demandes, notamment grâce au suivi de la satisfaction et aux remontées régulières des apprenants. Aussi, des bilans sont régulièrement effectués avec les formateurs.

L'ensemble de ce processus unique à la FNAT permet un **ciblage précis des besoins** des professionnels de SMJPM. C'est ce qui fait aujourd'hui la pertinence et la réputation de son offre de formation. Cette année, 1285 personnes ont été formées par FNAT FORMATION, totalisant 13 838 heures de formation et 102 sessions de formation. Le taux de progression moyen des apprenants est de 2,2/10 et le taux record de satisfaction moyen des apprenants de **9,3/10**.

L'objectif de FNAT FORMATION est de continuer d'œuvrer pour les professionnels de la PJM afin d'améliorer les pratiques, les conditions de travail et *in fine*, l'accompagnement des plus vulnérables de nos concitoyens.



2. Les bénéficiaires des formations FNAT : une ouverture à tous les acteurs de la Protection Juridique des Majeurs

Les formations FNAT sont toutes orientées et **spécialisées dans le domaine de la Protection Juridique des Majeurs**. Au fur et à mesure des années, la FNAT a élargi le spectre des bénéficiaires de ses formations.

Véritable axe de travail de la commission formation, nous mettons un point d'honneur à proposer des formations à **tous les professionnels** composant un service MJPM. Ainsi, aujourd'hui, nos formations ciblent le personnel administratif et comptable, le personnel RH, le personnel d'accueil autant que le personnel de la gouvernance en passant bien-entendu par les MJPM au cœur de l'accompagnement des personnes protégées.

Pour aller plus loin, la FNAT, qui a conscience de l'importance primordiale du maillage partenarial et de la reconnaissance des métiers dans son secteur, a pour ambition d'ouvrir ses formations aux **partenaires de la PJM** (médico-social, sanitaire, justice ...). Ainsi, certaines formations sont déclinables et ajustables à des services qui ne sont pas des services MJPM.

LES NOUVEAUTÉS 2027

1. Les nouvelles formations

Le catalogue de formations FNAT évolue sans cesse et se renouvelle très régulièrement. Cette année, la commission a travaillé à la construction de **5 nouvelles formations** :

- **Du recrutement à la fidélisation : enjeux RH en PJM**
- **La prévention de la maltraitance en SMJPM**
- **Coconstruire des postures et des pratiques relationnelles auprès de personnes protégées rencontrant des difficultés de santé mentale**
- **Les situations de crise psychique : repères théoriques, relationnels et émotionnels**
- **L'accompagnement tutélaire**

Les thématiques proposées dans ce catalogue 2027 ont été élaborées tout au long de l'année par les membres de la Commission Formation, en étroite collaboration avec l'équipe du siège de la FNAT. Leur sélection reflète les préoccupations et les besoins exprimés par les professionnels lors de nos réunions, ainsi que les enseignements tirés de l'enquête annuelle. Face à la progression et à la complexification des troubles de santé mentale observés ces dernières années, nous avons souhaité renforcer notre offre sur cette thématique. De nouvelles formations sont ainsi proposées autour de la posture professionnelle à adopter face aux troubles psychiques et aux situations de crise.

Nous avons également répondu aux attentes des services RH en protection juridique des majeurs en développant une formation dédiée aux enjeux actuels des ressources humaines : management de la génération Z, marque employeur, recrutement, fidélisation des collaborateurs et attractivité des métiers.



Le cœur de métier conserve une place centrale dans notre offre de formation. Cette année, une thématique spécifique est consacrée à l'accompagnement des personnes faisant l'objet d'une mesure de protection, afin de renforcer les pratiques professionnelles au service de leurs droits et de leur autonomie.

Enfin, le développement de notre offre dédiée à la qualité se poursuit avec le lancement d'une nouvelle formation consacrée à la prévention de la maltraitance au sein des services MJPM.

Fidèles à notre approche résolument pratique, nous concevons chaque formation avec le souci d'apporter des outils concrets, immédiatement mobilisables sur le terrain. Notre ambition demeure de proposer des contenus au plus près des réalités professionnelles et des besoins des équipes.

Nous vous invitons à découvrir ces nouvelles formations et à vous inscrire dès à présent !

2. La digitalisation complète du processus de formation

Depuis deux ans, **les inscriptions se font uniquement au sein du catalogue en ligne ou par mail** (cf. procédure d'inscription pages 11 et 12). Grâce au progiciel dont la FNAT s'est dotée, l'OF FNAT a pu optimiser son organisation, sa gestion du temps et l'amélioration continue de sa qualité permettant des processus renforcés et digitalisés du début à la fin de la mise en oeuvre des formations.

3. Une qualité de formation toujours garantie

Le 7 mai 2025, l'OF FNAT a renouvelé avec succès sa certification Qualiopi sans aucune non-conformité, gage de la rigueur de ses processus et de son organisation. Par ailleurs, concernant le contenu pédagogique des formations et comme habituellement, les thématiques de formation sont sélectionnées avec soin par les membres de la commission formation, professionnels de terrain aguerris et l'équipe pédagogique du siège de la FNAT travaillant de concert. Cette année encore, l'enquête annuelle des besoins en formation transmise au réseau le 21 avril 2026, a permis de collecter de la part de plus de 85 services MJPM les besoins en formations. Ces données constituent un véritable outil de travail en matière de choix de thématiques mais permettent également à la commission d'évaluer la pertinence de leurs propres propositions. La FNAT est toujours animée par l'idée d'outiller les professionnels et d'encourager **la professionnalisation et la reconnaissance du secteur de la Protection Juridique des Majeurs**.

Nous mettons un point d'honneur à ce que les **méthodes pédagogiques** adoptées continuent à être **innovantes, participatives et inclusives**.

Le calendrier des formations

Attention : De nouvelles formations et dates de session seront régulièrement ajoutées, pensez à consulter le catalogue en ligne et les actualités de la FNAT par le biais du site internet www.fnat.fr/formations, sur notre compte [LinkedIn](#) ou en nous contactant par courriel : formation@fnat.fr

LIEU DES FORMATIONS :

Toutes les formations peuvent se dérouler en **INTER**, en **INTRA** ou en **INTER REGION**

INTER : Salle IFOCAP, 6 rue Catherine de la Rochefoucauld, 75 009, Paris

INTRA ou **INTER REGION** : sur demande

	FORMATIONS	PUBLIC VISÉ	DURÉE	DATES
1	Nouveauté Du recrutement à la fidélisation : enjeux RH en PJM Page 14	Responsables RH, membres de la direction impliqués dans le recrutement, cadres intermédiaires, directeurs/directrices, responsables de service	2 jours	INTER : 14 et 15 septembre 2027 INTRA ou INTER REGION : sur demande
2	Nouveauté La prévention de la maltraitance en SMJPM Page 16	Tous les salariés d'un SMJPM et les administrateurs : cadres, accueil, MJPM, administrateurs, direction, personnel administratif et comptable	2 jours	INTER : 1 ^{er} trimestre 2027 INTRA ou INTER REGION : sur demande
3	Nouveauté Coconstruire des postures et des pratiques relationnelles auprès de personnes protégées rencontrant des difficultés de santé mentale Page 18	Tout professionnel de la PJM en relation directe avec les personnes protégées	2 jours	INTER : 29 et 30 septembre 2027 INTRA ou INTER REGION : sur demande
4	Nouveauté Les situations de crise psychique : repères théoriques, relationnels et émotionnels Page 20	Tout professionnel de la PJM en relation directe avec les personnes protégées	2 jours	INTER : 27 et 28 janvier 2027 INTRA ou INTER REGION : sur demande
5	Nouveauté L'accompagnement tuteurale Page 22	Tous les salariés d'un SMJPM	1 jour	INTER : 1 ^{er} trimestre 2027 INTRA ou INTER REGION : sur demande
6	Management et autodétermination : Soutenir le développement de la participation dans les SMJPM Page 24	Managers, directions et chefs de service	2 jours	INTER : 24 et 25 mai 2027 INTRA ou INTER REGION : sur demande
7	IA au quotidien en PJM : éthique, sécurité et bonnes pratiques Page 26	Tous les professionnels d'un service MJPM	2 jours	INTER : 13 et 14 janvier 2027 22 et 23 septembre 2027 INTRA ou INTER REGION : sur demande

8	Comptabilité tutélaire Page 28	Personnel comptable de SMJPM	2 jours	INTER : 3 et 4 février 2027 INTRA ou INTER REGION : sur demande
9	Gestion du temps et des priorités en PJM Page 30	Par groupe différencié homogène : Groupe 1 : MJPM Groupe 2 : Fonctions comptables et administratives d'un SMJPM	2 jours	INTER : 30 et 31 mars 2027 13 et 14 octobre 2027 INTRA ou INTER REGION : sur demande
10	Addiction en protection juridique des majeurs Page 32	Personnel en contact régulier avec les personnes protégées.	2 jours	INTER : 6 et 7 octobre 2027 INTRA ou INTER REGION : sur demande
11	Élaborez vos plans : continuité et reprise des activités en PJM Page 34	Directeurs, présidents, Chefs de service, Responsable informatique, DAF, RAF, DPO, Responsable qualité, Administrateur	2 jours	INTER : 11 et 12 mai 2027 INTRA ou INTER REGION : sur demande
12	Sensibilisation au RGPD & Archivage en PJM Page 36	Directeurs, Cadres, Responsable des traitements et des procédures	2 jours	INTER : 24 et 25 mars 2027 INTRA ou INTER REGION : sur demande
13	360° sur les fonctions administratives en PJM Page 38	Personnel administratif d'un service MJPM	3 jours	INTER : 7, 8 et 30 juin 2027 INTRA ou INTER REGION : sur demande
14	Maîtriser les écrits professionnels en PJM : Adapter le langage et le contenu selon les destinataires Page 40	Tout professionnel de la PJM	2 jours	INTER : 18 et 19 janvier 2027 INTRA ou INTER REGION : sur demande
15	Le patrimoine financier et immobilier de la personne protégée les bons réflexes à adopter Page 42	MJPM, juristes et cadres intermédiaires	1 jour	INTER : 7 janvier 2027 INTRA ou INTER REGION : sur demande
16	L'amélioration continue de la qualité en PJM : plan d'action Page 44	Responsable/ chargé qualité, cadre intermédiaire, directeur, président	2 jours	INTER : 4 et 5 octobre 2027 INTRA ou INTER REGION : sur demande
17	La personne protégée actrice de sa mesure Page 46	MJPM Assistant administratif	1 jour	INTER : 1 ^{er} avril 2027 INTRA ou INTER REGION : sur demande

18	L'actualisation des compétences professionnelles du MJPM Page 48	MJPM	2 jours	INTER : 2 et 3 décembre 2027 INTRA ou INTER REGION : sur demande
19	Le co-développement au service de l'intelligence collective Page 50	Groupes de pairs composés de tout cadre de même niveau hiérarchique	1 jour + 1h30 en distanciel par mois selon le nombre de participants	INTER : sur demande INTRA ou INTER REGION : sur demande
20	Tutorat en SMJPM : vers la Licence 3 Professionnelle Page 52	Journée 1 : Toute fonction en service MJPM Journée 2 : Toute fonction en service MJPM pour les modules de la matinée (4h) Personne en charge de la gestion RH pour l'après-midi (2h)	1 jour présentiel et 6h en distanciel	INTER : 16 septembre 2027 INTRA ou INTER REGION : sur demande
21	L'Aide sociale départementale en établissement et à domicile Page 54	Assistant administratif / MJPM Encadrement intermédiaire	1,5 jour	INTER : 2 et 3 juin 2027 INTRA ou INTER REGION : sur demande
22	Comprendre les modes d'expression des troubles psychiques Page 56	Tout professionnel de la PJM en interaction avec le public : MJPM / Assistant administratif / Personnel d'accueil / Encadrement	2 jours	INTER : 22 et 23 mars 2027 INTRA ou INTER REGION : sur demande
23	De l'éthique à la pratique professionnelle du MJPM Page 58	Toutes catégories professionnelles confondues / Particulièrement les MJPM	2 jours	INTER : 24 et 25 novembre 2027 INTRA ou INTER REGION : sur demande
24	L'appropriation du référentiel d'évaluation de la qualité de la HAS en SMJPM Page 60	Tout personnel encadrant et responsable qualité : Chef de service / Directeur / Administrateur / Responsables qualité	2 jours	INTER : sur demande INTRA ou INTER REGION : sur demande
25	Gestion du stress et de l'agressivité en PJM Page 62	Toutes catégories professionnelles confondues : MJPM / Agents d'accueil / Responsables / Direction ...	2 jours	INTER : 9 et 10 mars 2026 INTRA ou INTER REGION : sur demande
26	Animer un groupe de réflexion éthique dans un SMJPM Page 64	Tout encadrant, personnel ou gestionnaire de projet : Chef de service / Directeur / Administrateur / Responsables qualité / Chargé de projet...	1 jour	INTER : 26 et 27 mai 2027 INTRA ou INTER REGION : sur demande
27	Stratégie tarifaire et budgétaire en SMJPM Page 66	Tout personnel encadrant en charge de la gestion financière : Président / Directeur / Administrateur / Responsable administratif et financier (RAF)	2 jours	INTER : 9 et 10 septembre 2026 INTRA ou INTER REGION : sur demande

28	Management par l'intelligence émotionnelle en PJM Page 68	Cadre intermédiaire / Responsable de service	2 jours	INTER : 9 et 10 septembre 2027 INTRA ou INTER REGION : sur demande
29	Gouvernance, dirigeance : modalités d'organisation des délégations Page 70	Dirigeants associatifs : Président / Directeur / Binôme Présidence et Direction souhaité !	1 jour	INTER : 17 et 18 novembre 2027 INTRA ou INTER REGION : sur demande
30	Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels en PJM Page 72	Tout personnel encadrant et responsable qualité : Chef de service / Directeur(trice) Administrateur / Responsables RH Cadres intermédiaires	2 jours	INTER : sur demande INTRA ou INTER REGION : sur demande
31	Savoir adapter sa posture managériale Page 74	Tout professionnel de Services MJPM : Directions / Cadres intermédiaires <i>Pour les stagiaires d'un même service : pas de lien hiérarchique direct entre eux</i>	1 jour	INTER : sur demande INTRA ou INTER REGION : sur demande

Notice

1. Les formats

FNAT FORMATION, Organisme de Formation certifié Qualiopi, propose des formations **ouvertes à tous** et à **tarifs préférentiels** pour ses adhérents. Toutes nos formations sont éligibles à un remboursement par votre OPCO.

Les 3 formats proposés sont les suivants :

> Le format **INTER** :

La formation en format **INTER** adhérent et non-adhérent se déroule dans les locaux de la FNAT, au 6 rue Catherine de la Rochefoucauld, 75009, Paris. Les tarifs **INTER** diffèrent selon que les apprenants soient adhérents ou non-adhérents à la FNAT (cf. page 11). Pour s'inscrire, il convient d'envoyer un courriel à l'adresse : formation@fnat.fr

> Le format **INTER RÉGION** :

La formation en **INTER RÉGION** est sollicitée par plusieurs structures adhérentes ou non-adhérentes à la FNAT souhaitant s'associer pour faire bénéficier d'une formation à certains de leurs salariés en mutualisant les coûts. Le nombre de participants doit se situer entre 8 et 15 apprenants selon les formations. Il convient d'envoyer un courriel à : formation@fnat.fr et de présenter le lieu pressenti et les dates souhaitées. Nous vous transmettrons alors une proposition de devis qu'il vous appartiendra de nous retourner signé. Après signature du devis, un courriel comportant la liste des participants avec les coordonnées et fonctions de chacun devra être transmis. Ce courriel doit impérativement comporter **le nom, prénom et adresse courriel de chaque apprenant**. FNAT FORMATION prend ensuite la charge de l'organisation administrative de la formation.

> Le format **INTRA** :

La formation en **INTRA** est sollicitée par une seule structure adhérente ou non-adhérente à la FNAT qui souhaite faire bénéficier à ses salariés d'une formation. Ladite formation se déroule généralement dans les locaux de la structure mais peut également se dérouler dans un autre lieu si besoin. Comme pour la formation **INTER**, il convient d'envoyer un courriel à : formation@fnat.fr et de présenter le lieu pressenti et les dates souhaitées. Nous vous transmettrons alors une proposition de devis qu'il vous appartiendra de nous retourner signé. Après signature du devis, un courriel comportant la liste des participants avec les coordonnées et fonctions de chacun devra être transmis. Ce courriel doit impérativement comporter **le nom, prénom et l'adresse courriel** de chaque apprenant. FNAT FORMATION prend ensuite la charge de l'organisation administrative de la formation.



2. Les tarifs

TARIF INTER

La formation en **INTER** se déroule dans les locaux de la FNAT, au 6 rue Catherine de la Rochefoucauld, 75009 Paris. Les coûts des repas sont inclus.

Tarif adhérent : 330 euros TTC par jour et par personne.

Tarif non adhérent : 420 euros TTC par jour et par personne.

TARIF INTER REGION

La formation en **INTER REGION** se déroule dans les locaux choisis par les associations mutualisant la formation qui en font la demande. Le tarif est sur demande.

TARIF INTRA

La formation en **INTRA** se déroule dans les locaux de la structure qui accueille la formation. Le tarif est sur demande.

Remarque :

Le coût du repas est inclus dans le prix de la formation INTER.

Si vous ne souhaitez pas bénéficier de ce service, merci de bien vouloir contacter : formation@fnat.fr

3. La procédure d'inscription

3.1 INSCRIPTION

Afin de procéder à une inscription à une formation FNAT, vous avez plusieurs possibilités :

> Via le catalogue en ligne

Vous trouverez un formulaire automatique de préinscription et toutes les informations nécessaires sur notre catalogue en ligne : Objectifs, programme, tarif, durée, profil des bénéficiaires, contenu, équipe pédagogique, ressources techniques. Adhérent : cliquez sur « Particulier ». Non adhérent : cliquez sur « Indépendant ».

Lien du catalogue en ligne : <https://formationspjm.catalogueformpro.com/>

Remarque :

*Désormais il existe des **QR codes disponibles pour chaque formation**. Scannez-le avec votre téléphone portable et trouvez le programme sur notre catalogue en ligne !*

> Par courriel

Il vous suffit d'envoyer un courriel à : formation@fnat.fr

Merci de bien mentionner au sein de ce courriel d'inscription :

- Les noms, prénoms, fonctions et adresses courriel de chaque apprenant
- La date de session choisie

Dès réception du courriel, un accusé réception est transmis. 7 jours au plus tard avant le début de la session, une convention de formation professionnelle est envoyée à l'employeur car il appartient à celui-ci de la transmettre à son organisme collecteur de fonds formation pour prise en charge ou remboursement.

De même, 7 jours au plus tard avant le début de la session de formation, une convocation nominative est envoyée à l'apprenant. Si une session est complète, les personnes souhaitant s'inscrire sont placées sur liste d'attente et sont informées de l'ouverture d'une nouvelle session en priorité. Si le nombre de candidats sur liste d'attente atteint le nombre de 12 personnes, une nouvelle session de formation est organisée dans les meilleurs délais.

3.2 QUID DES FORMATIONS SANS DATES AU CALENDRIER ?

Pour les formations proposées sans date, nous vous remercions de préciser votre souhait de format à l'adresse : formation@fnat.fr

Si le format souhaité est en **INTER**, une liste de participants sera établie et un appel au réseau avec proposition de date sera réalisé pour rassembler à minima 10 personnes. Si le nombre de 10 personnes inscrites n'est pas atteint, la session de formation ne pourra avoir lieu.

3.3 PROCÉDURES DE PAIEMENT

Le paiement se fait :

- Par chèque à l'ordre de la Fédération Nationale des Associations Tutélaires (FNAT).

Le chèque est à envoyer par courrier à cette adresse :

FNAT, 6 rue Catherine de la Rochefoucauld, 75009, Paris

- Par virement (RIB de la FNAT ci-dessous)

3.4 DÉLAI D'INSCRIPTION

À moins de 2 semaines de la date de session de formation, il n'est plus possible de s'inscrire.

Crédit Mutuel

CCM PARIS MONTMARTRE GDS BOULEVARDS
TEL 08-20-09-99-99
47 RUE LA FAYETTE
75009 PARIS

Relevé d'identité bancaire-IBAN
Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements, etc...)
This statement is intended to be delivered, to those of your creditors or debtors who have transactions posted to account (credit, transfers, payments, etc....)

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB	Domiciliation
10278	06039	00035135341	75	CCM PARIS MONTMARTRE GDS BOULEV

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account number)		BIC (Bank Identification Code)
FR76	1027 8060 3900 0351 3534 175	CMCIFR2A

TITULAIRE DU COMPTE
ACCOUNT OWNER

FEDERATION NATIONALE ASS
TUTELAIRES FNAT
6 RUE DE LA ROCHEFOUCAULD
75009 PARIS

4. La procédure d'annulation

4.1 TRANSMISSION DE L'INFORMATION

Toute annulation de participation doit se faire par courriel : formation@fnat.fr

4.2 DÉLAI D'INFORMATION ET REMBOURSEMENT

Pour toute annulation intervenant :

- Dans un délai compris entre 15 jours et 7 jours avant le jour de la formation, **25% du coût de la formation est dû.**
- Dans un délai compris entre 7 jours et 1 jour avant le jour de la formation, **50% du coût de la formation est dû.**
- Le jour de la formation, **100% du coût de la formation est dû.**

4.3 ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous mettons tout en œuvre pour rendre nos formations accessibles aux personnes en situation de handicap ; nous pouvons librement échanger sur ce sujet, sans jugement ni contrainte, lors de l'entretien individuel pour convenir ensemble, à la fois de la faisabilité de la formation, mais aussi de son adaptation le cas échéant (contactez notre référente à lsoufiani@fnat.fr).



Programme des Formations

Fiche
formationDu recrutement
à la fidélisation :
enjeux RH en
PJM

Nouveauté 2027

INFOS PRATIQUES
& DÉLAI D'ACCÈS**Durée** : 2 jours**Lieu** : Salle Ifocap
6 rue Catherine de la Rochefoucauld
75 009 Paris**INTRA** ou **INTER REGION** : sur demande**Dates** : 14 & 15 septembre 2027**Tarif** : Adhérent : 330 euros TTC *
Non adhérent : 420 euros TTC *

* par jour et par personne

**EFFECTIF**
10-15 pers.**NIVEAU**
autre formation
professionnelle
continue**MODALITÉS**
présentiel

PUBLIC(S) VISÉ(S)

Responsables RH, membres de
la direction impliqués dans le
recrutement, cadres intermédiaires,
directeurs/directrices, responsables de
service

PRÉREQUIS

Pas de prérequis nécessaires

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation ouverte aux adhérents et
aux non-adhérents
Autre date sur demande

CONTENU ET DÉROULÉ DE LA FORMATION

Module 1 : Recrutement associatif, techniques et outils

- Définition opérationnelle du besoin et clarification du profil recherché
- Rédaction d'une offre d'emploi attractive
- Choix des canaux de diffusion et principes d'un sourcing adapté
- Conduite d'un entretien de recrutement
- Repérage et évaluation des compétences et des soft skills

Module 2 : Développer sa marque employeur associative

- Comprendre la notion de marque employeur
- Diagnostic de l'image actuelle du service
- Valorisation des missions sociales et des spécificités du service
- Communication RH et visibilité

Module 3 : Fidélisation et gestion du turn-over

- Structurer un dispositif d'intégration sécurisant
- Comprendre les mécanismes du turn-over dans les services MJPM
- Développer des pratiques managériales favorisant l'engagement
- Contribuer à un climat de travail favorable

Module 4 : Intégrer et manager les nouvelles générations

- Comprendre les attentes et les modes de fonctionnement des nouvelles générations
- Adapter ses pratiques managériales et de communication
- Impliquer les jeunes professionnels dans la dynamique collective

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation ouverte aux adhérents et aux non-adhérents.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier et mobiliser des leviers concrets d'attractivité
- Construire une démarche et des outils opérationnels pour valoriser une marque employeur associative adaptée aux SMJPM
- Construire une démarche et des outils opérationnels pour valoriser une marque employeur associative, en cohérence avec les spécificités du secteur et son service
- Analyser les attentes et les modes de fonctionnement des nouvelles générations
- Adapter un dispositif d'intégration des nouveaux collaborateurs.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports ciblés permettant de poser les repères essentiels, les enjeux et les notions clés.
- Analyse des pratiques des participants,

à partir des réalités de terrain, afin d'identifier les leviers, démarches et outils, existants et difficultés rencontrées.

- Approfondissement d'outils opérationnels, présentés et travaillés en vue d'une utilisation concrète dans les services.

MÉTHODES D'ÉVALUATION

QCM de positionnement en amont de la formation et QCM d'évaluation des acquis en aval de la formation.

SANCTION DE LA FORMATION

Évaluation individuelle de la satisfaction.
Attestation de présence (sur demande).

SUIVI DE L'EXÉCUTION

Une feuille d'émargement signée par le stagiaire et le formateur par demi-journée.



En savoir plus :
formation@fnat.fr / 01 42 81 46 11

Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 72753 75 auprès du Préfet de région IDF. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Fiche formation

La prévention de la maltraitance en SMJPM

Nouveauté 2027



INFOS PRATIQUES & DÉLAI D'ACCÈS

Durée : 2 jours

Lieu : Salle Ifocap
6 rue Catherine de la Rochefoucauld
75 009 Paris

INTRA ou **INTER REGION** : sur demande

Dates : 1^{er} trimestre 2027

Tarif : 330 euros TTC*

Non adhérent : 420 euros TTC*

* par jour et par personne

PUBLIC(S) VISÉ(S)

Tous professionnels de Services MJPM :
Cadres, accueil, MJPM, administrateurs,
direction, personnel administratif et
comptable

PRÉREQUIS

Pas de prérequis nécessaires

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation ouverte aux adhérents et
aux non-adhérents
Autre date sur demande



EFFECTIF
10 pers.



NIVEAU
autre formation
professionnelle
continue



MODALITÉS
présentiel

CONTENU ET DÉROULÉ DE LA FORMATION

Module 1 : Organisation du service et plan de prévention de la maltraitance

- Définition de la maltraitance (cadre légal, éthique, OMS, CNCD, HAS, ANESM loi 2002-2, loi 2007, loi bien-vieillir du 8 avril 2024...)
 - Obligations réglementaires des SMJPM : le référentiel HAS : obligations et leviers
 - Typologies de la maltraitance : Maltraitance active et passive, maltraitance institutionnelle, maltraitance par négligence
- Spécificités des maltraitements dans le cadre PJM
- La maltraitance à 2 niveaux :
 - Maltraitance interne : posture professionnelle, communication...
 - Maltraitance externe : établissements de soins, établissements médico-sociaux, administrations, banques...
 - Gouvernance et culture de prévention, rôle des différents acteurs dans la prévention

Module 2 : Plan de prévention et cartographie des risques, système de signalement et méthodes d'analyse

- Méthodologie d'élaboration d'une cartographie des risques et d'un plan collectif de prévention de la maltraitance

- Typologie des situations : signalements internes, incidents, EIG, plaintes
- Construction d'un processus de signalement (outils, canaux, confidentialité)
- Système de classification et de validation des alertes
- Communication en interne et à l'externe
- Co-construction d'outils de suivi

Module 3 : Les cas de maltraitance externes – identification et suivi

Repérage des situations de maltraitance dans les lieux d'hébergement (EHPAD, FAM...) : signes d'alerte (physiques, psychiques, financiers, sociaux), grilles d'évaluation existantes, études de cas pratiques

- Accès aux droits : cas de maltraitance institutionnelle ou discrimination
- Responsabilité du service dans l'accompagnement au signalement
- Procédures de coopération avec les partenaires extérieurs
- Documentation, traçabilité, suivi des démarches engagées

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation ouverte aux adhérents et aux non-adhérents.
Autre date sur demande.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Situer les obligations du service en matière de prévention de la maltraitance
- Élaborer un plan de prévention collectif adapté à l'activité du service
- Acquérir une connaissance claire des différentes formes de maltraitance (active, passive, institutionnelle, psychologique, financière...).
- Savoir repérer, analyser et agir face à des situations de maltraitance internes ou externes rencontrées par les personnes protégées.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et juridiques
- Études de cas concrets issus du terrain
- Utilisation d'outils collaboratifs pour construire des éléments du plan de prévention

- Mises en situation
- Travaux en sous-groupes
- Analyse réflexive des pratiques

MÉTHODES D'ÉVALUATION

QCM de positionnement en amont de la formation et QCM d'évaluation des acquis en aval de la formation.

SANCTION DE LA FORMATION

Évaluation individuelle de la satisfaction.
Attestation de présence (sur demande).

SUIVI DE L'EXÉCUTION

Une feuille d'émargement signée par le stagiaire et le formateur par demi-journée.



En savoir plus :
formation@fnat.fr / 01 42 81 46 11

Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 72753 75 auprès du Préfet de région IDF. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Fiche formation

Coconstruire des postures et des pratiques relationnelles auprès de personnes protégées rencontrant des difficultés de santé mentale

Nouveauté 2027

INFOS PRATIQUES & DÉLAI D'ACCÈS

Durée : 2 jours

Lieu : Salle Ifocap
6 rue Catherine de la Rochefoucauld
75 009 Paris

INTRA ou INTER REGION : sur demande

Dates : 29 et 30 septembre 2027

Tarif : 330 euros TTC*

Non adhérent : 420 euros TTC*

* par jour et par personne



EFFECTIF
10 pers.



NIVEAU
autre formation
professionnelle
continue



MODALITÉS
présentiel

PUBLIC(S) VISÉ(S)

Tout professionnel de la PJM en relation directe avec les personnes protégées

PRÉREQUIS

Avoir bénéficié de la formation « Comprendre les modes d'expression des troubles psychiques ».

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation ouverte aux adhérents et aux non-adhérents
Autre date sur demande

CONTENU ET DÉROULÉ DE LA FORMATION

Jour 1 : Co-construire une relation de confiance : posture et techniques communicationnelles

- Introduction de la formation, présentations et recueil des attentes.
- L'expression relationnelle des troubles psychiques : exploration des représentations et des connaissances (réveil pédagogique relatif à la formation précédente sur les troubles psychiques).
- La co-construction d'un cadre propice à l'expression des difficultés et des besoins des personnes : les notions de cadre externe et de cadre interne.
- Les attitudes favorables à l'instauration d'une relation de confiance : l'empathie, l'acceptation, la centration sur l'autre, l'authenticité, le soutien de l'autonomie (mises en situation).
- Les techniques et savoir-faire propres à l'écoute active : les questions ouvertes, la reformulation, le langage non verbal.

Jour 2 : Tenir compte des difficultés et des besoins des personnes : mises en situation

- Stratégies communicationnelles : échanger de l'information en respectant l'autonomie des personnes.
- Les « impasses » relationnelles : composer avec l'ambivalence et comprendre les déterminants de la résistance au changement.
- Étude de situations et jeux de rôle : identification des points de progression et des moyens à mettre en oeuvre au quotidien.
- Conclusion et évaluation à chaud de la formation

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation ouverte aux adhérents et aux non-adhérents.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Explorer ses représentations relatives à l'expression relationnelle des problèmes de santé mentale.
- Comprendre les fondements de l'instauration d'une relation de confiance (savoir-être).
- S'approprier les techniques de l'écoute active (savoir-faire).
- Disposer de ressources communicationnelles afin de prévenir et de limiter les impasses relationnelles.
- Analyser de manière réflexive sa posture et ses pratiques en tant que professionnel.le de la protection judiciaire.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Exercices pratiques
- Mises en situation
- Travail en petits groupes

- Exercices pratiques
- « Sur mesure » (votre réalité) vs. « Prêt à porter » (théorie)

MÉTHODES D'ÉVALUATION

QCM de positionnement en amont de la formation et QCM d'évaluation des acquis en aval de la formation.

SANCTION DE LA FORMATION

Évaluation individuelle de la satisfaction.
Attestation de présence (sur demande).

SUIVI DE L'EXÉCUTION

Une feuille d'émargement signée par le stagiaire et le formateur par demi-journée.



En savoir plus :
formation@fnat.fr / 01 42 81 46 11

Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 72753 75 auprès du Préfet de région IDF. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Fiche formation

Les situations de crise psychique : repères théoriques, relationnels et émotionnels

Nouveauté 2027

INFOS PRATIQUES & DÉLAI D'ACCÈS

Durée : 2 jours

Lieu : Salle Ifocap
6 rue Catherine de la Rochefoucauld
75 009 Paris

INTRA ou INTER REGION : sur demande

Dates : 27 et 28 janvier 2027

Tarif : Adhérent : 330 euros TTC *
Non adhérent : 420 euros TTC *

* par jour et par personne



EFFECTIF
8-12 pers.



NIVEAU
autre formation
professionnelle
continue



MODALITÉS
présentiel

PUBLIC(S) VISÉ(S)

Tout professionnel de la PJM en
relation directe avec les personnes
protégées.

PRÉREQUIS

Avoir bénéficié de la formation «
Comprendre les modes d'expression
des troubles psychiques ».

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation ouverte aux adhérents et
aux non-adhérents
Autre date sur demande



CONTENU ET DÉROULÉ DE LA FORMATION

Jour 1 : Co-construire une relation de confiance : posture et techniques communicationnelles

- Introduction de la formation, présentations et recueil des attentes.
- Exploration des représentations et des connaissances relatives à la notion de « crise psychique ».
- Les situations de crise : apports théoriques et expérientiels relatifs aux déterminants personnels, interpersonnels et situationnels.
- La dynamique évolutive d'une décompensation psychique : les signes avant-coureurs, la crise, la période de récupération.
- Les risques de passage à l'acte (auto/ hétéro-agressivité) dans les situations de crise psychique: les facteurs de prévention et de régulation.

Jour 2 : Tenir compte des difficultés et des besoins des personnes : mises en situation

- Stratégies de désamorçage de situations à risque de violence : repères communicationnels et relationnels.
- Les ressources nécessaires aux modalités d'intervention auprès des personnes en situation de crise.
- La conduite à tenir dans les situations d'urgence : protéger la personne et se protéger soi-même.
- Tenir compte de son vécu émotionnel, de ses ressources et de ses limites en tant que professionnel de la protection judiciaire.
- Conclusion et évaluation à chaud de la formation.

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation ouverte aux adhérents et aux non-adhérents.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Mieux comprendre le vécu des personnes en situation de détresse psychique et émotionnelle.
- Définir les déterminants d'une situation de crise psychique.
- Reconnaître l'expression de la crise psychique et se questionner sur les signes avant-coureurs.
- Savoir répondre aux besoins des personnes en situation de crise (adressage), notamment dans l'urgence.
- Disposer de repères communicationnels et relationnels permettant de prévenir et de réguler l'expression de la détresse psychique.
- Disposer de ressources permettant d'être attentif à son propre vécu émotionnel en tant que professionnel de la protection judiciaire.

concerné-e par les troubles psychiques et bénéficiant d'une mesure de protection

- Croisement des savoirs expérientiels, professionnels et académiques.
- Brainstormings, exposés interactifs, mises en situation.

MÉTHODES D'ÉVALUATION

QCM de positionnement en amont de la formation et QCM d'évaluation des acquis en aval de la formation.

SANCTION DE LA FORMATION

Évaluation individuelle de la satisfaction.
Attestation de présence (sur demande).

SUIVI DE L'EXÉCUTION

Une feuille d'émargement signée par le stagiaire et le formateur par demi-journée.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Binôme de formateurs-ices en pair-aidance composé d'un-e professionnel-le de santé mentale et d'un-e professionnel-le



En savoir plus :
formation@fnat.fr / 01 42 81 46 11

Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 72753 75 auprès du Préfet de région IDF. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Fiche
formationL'accompagnement
tutélaire

Nouveauté 2027

INFOS PRATIQUES
& DÉLAI D'ACCÈS**Durée** : 1 jour**Lieu** : Salle Ifocap
6 rue Catherine de la Rochefoucauld
75 009 Paris**INTRA** ou **INTER REGION** : sur demande**Dates** : 1^{er} trimestre 2027**Tarif** : Adhérent : 330 euros TTC*
Non adhérent : 420 euros TTC*

* par jour et par personne

**EFFECTIF**
8-15 pers.**NIVEAU**
autre formation
professionnelle
continue**MODALITÉS**
présentiel

PUBLIC(S) VISÉ(S)

Tous les salariés d'un SMJPM

PRÉREQUIS

Pas de prérequis nécessaires

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation ouverte aux adhérents et
aux non-adhérents
Autre date sur demande

CONTENU ET DÉROULÉ DE LA FORMATION

Module 1 : Cadre légal et réglementaire du mandat de protection

- Le contenu intègre un rappel des fondements juridiques et réglementaires, notamment issus des lois du 2 janvier 2002-2 et du 5 mars 2007, afin de replacer l'accompagnement tutélaire dans ses limites légales et ses responsabilités professionnelles.

Module 2 : Travail autour des représentations professionnelles

- Travail sur les représentations professionnelles afin de questionner le sens du métier et la place de l'accompagnement dans l'exercice du mandat judiciaire.

Module 3 : Définition et enjeux de l'accompagnement en PJM

- Apports théoriques permettant de définir l'accompagnement, d'en identifier les paradoxes et les spécificités dans le champ de la protection juridique des majeurs.

Module 4 : La posture professionnelle

- Analyse des activités cœur de métier du MJPM permettant d'interroger la place de l'accompagnement dans les pratiques quotidiennes, les risques de glissement de rôle et la nécessité de poser des limites claires à l'intervention.
- Analyse de situations professionnelles afin de croiser cadre juridique, bonnes pratiques avec une attention particulière portée à la participation des personnes protégées, à l'autonomie et à l'autodétermination, en lien avec les recommandations de la HAS. L'ensemble du contenu vise à renforcer une posture professionnelle réflexive, éthique et cohérente avec les exigences du mandat judiciaire et les valeurs défendues par la FNAT.

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation ouverte aux adhérents et aux non-adhérents.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Mieux cerner les contours et les enjeux de la notion d'accompagnement,
- Identifier les paradoxes propres à l'accompagnement tutélaire,
- Donner du sens à l'accompagnement et au métier de MJPM,
- Porter un regard distancié sur leurs pratiques professionnelles,
- Savoir poser des limites claires à leur activité d'accompagnement,
- Inscrire l'accompagnement tutélaire dans son cadre juridique,
- Mettre en lien accompagnement, autodétermination et RBPP de la HAS du 3 décembre 2024.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie participative et interactive
- Analyse de pratiques professionnelles
- Apports théoriques contextualisés
- Outils d'aide à la réflexion

MÉTHODES D'ÉVALUATION

QCM de positionnement en amont de la formation et QCM d'évaluation des acquis en aval de la formation.

SANCTION DE LA FORMATION

Evaluation individuelle de la satisfaction.
Attestation de présence (sur demande).

SUIVI DE L'EXÉCUTION

Une feuille d'émargement signée par le stagiaire et le formateur par demi-journée.



En savoir plus :
formation@fnat.fr / 01 42 81 46 11

Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 72753 75 auprès du Préfet de région IDF. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Fiche formation

Management et autodétermination : Soutenir le développement de la participation dans les SMJPM

INFOS PRATIQUES & DÉLAI D'ACCÈS

Durée : 2 jours

Lieu : Salle Ifocap
6 rue Catherine de la Rochefoucauld
75 009 Paris

INTRA ou INTER REGION : sur demande

Dates : 24 et 25 mai 2027

Tarif : Adhérent : 330 euros TTC *
Non adhérent : 420 euros TTC *

* par jour et par personne



EFFECTIF
8-15 pers.



NIVEAU
autre formation
professionnelle
continue



MODALITÉS
présentiel

PUBLIC(S) VISÉ(S)

Managers
Directions
Chefs de service

PRÉREQUIS

Pas de prérequis nécessaires

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation ouverte aux adhérents et
aux non-adhérents
Autre date sur demande

CONTENU ET DÉROULÉ DE LA FORMATION

- **Module 1 :**
Comprendre la participation dans le contexte de la protection des majeurs
- **Module 2 :**
La participation individuelle dans l'exercice de la mesure
- **Module 3 :**
La participation collective dans la vie du service
- **Module 4 :**
Développer une stratégie managériale soutenant les capacités de participation

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation ouverte aux adhérents et aux non-adhérents.

MÉTHODES D'ÉVALUATION

QCM de positionnement en amont de la formation et QCM d'évaluation des acquis en aval de la formation.

SANCTION DE LA FORMATION

Evaluation individuelle de la satisfaction.
Attestation de présence (sur demande).

SUIVI DE L'EXÉCUTION

Une feuille d'émargement signée par le stagiaire et le formateur par demi-journée.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les concepts et les enjeux liés à la participation tant individuelle que collective des personnes en situation de vulnérabilité
- Identifier les leviers pour promouvoir des pratiques professionnelles cohérentes avec les principes de participation.
- Adapter leur posture managériale pour soutenir l'évolution des pratiques d'accompagnement.
- Analyser les écarts entre les pratiques actuelles et les modèles de référence souhaités.
- Construire des stratégies collectives pour favoriser la participation tout en intégrant les exigences organisationnelles.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques : concepts, modèles et exemples concrets
- Analyse de pratiques : étude de cas concrets issus des organisations des participants
- Ateliers collaboratifs : co-construction de pistes d'action pour renforcer la participation
- Mises en situation : exercices pratiques pour intégrer les notions abordées
- Temps d'échanges : réflexion collective pour valoriser les pratiques existantes



En savoir plus :
formation@fnat.fr / 01 42 81 46 11

Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 72753 75 auprès du Préfet de région IDF. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Fiche formation

IA au quotidien en PJM : éthique, sécurité et bonnes pratiques

INFOS PRATIQUES & DÉLAI D'ACCÈS

Durée : 2 jours

Lieu : Salle Ifocap
6 rue Catherine de la Rochefoucauld
75 009 Paris

INTRA ou INTER REGION : sur demande

Dates : 13 et 14 janvier 2027
22 et 23 septembre 2027

Tarif : Adhérent : 330 euros TTC *
Non adhérent : 420 euros TTC *

* par jour et par personne



EFFECTIF
8 - 15 pers.



NIVEAU
autre formation
professionnelle
continue



MODALITÉS
présentiel

PUBLIC(S) VISÉ(S)

Tous professionnels de
Services MJPM

PRÉREQUIS

Apporter un ordinateur
portable
Disposer d'un accès à un
compte Google

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation ouverte aux
adhérents et aux non-
adhérents
Autre date sur demande

CONTENU ET DÉROULÉ DE LA FORMATION

Module 1 : Découvrir les fondamentaux de l'IA et ses applications professionnelles

- Introduction à l'intelligence artificielle : fonctionnement simplifié, typologie des outils.
- Focus sur les usages utiles au quotidien des MJPM :
 - Outils de rédaction assistée (courriers, rapports, notes).
 - Synthèse de textes longs, aides à la planification, traductions automatiques.

Module 2 : Sécuriser l'usage des outils IA dans le respect du cadre professionnel

- Sensibilisation aux enjeux de confidentialité et RGPD
- Distinction entre IA publique et outils professionnels sécurisés.
- Présentation de bonnes pratiques :
 - Anonymisation, politique d'accès aux outils.
 - Utilisation des IA sans exposer de données sensibles.

Module 4 : Développer une posture critique et éthique face aux outils numériques

- Quelles limites à poser dans l'usage de l'IA en PJM ?
 - IA et éthique en PJM
- Identification des biais et erreurs de l'IA, vérifications.

Module 5 : S'approprier les outils et construire ses propres bonnes pratiques

- Comment rédiger un courrier, un rapport, une note, un compte rendu avec l'IA, communication avec les personnes protégées (FALC, etc.)
- Élaboration individuelle d'un mini-guide de bonnes pratiques personnelles et partage d'outils prompts types
 - Outils fiables, usages recommandés, alertes à surveiller.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Démystifier le fonctionnement de l'IA et mieux comprendre ses usages professionnels.
- Savoir utiliser l'IA de manière éthique, conforme RGPD et adaptée à la réalité du terrain.
- Identifier les risques liés à la confidentialité, à l'erreur et au biais.
- Développer une posture critique et autonome face aux outils numériques.
- S'entraîner sur des situations concrètes liées au métier : rédaction, communication, gestion documentaire.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Études de cas, expériences entre pairs
- Utilisation guidée de l'IA, mise en situation
- Partage d'une charte FNAT d'usage de l'IA en PJM

MÉTHODES D'ÉVALUATION

QCM de positionnement en amont de la formation et QCM d'évaluation des acquis en aval de la formation.

SANCTION DE LA FORMATION

Évaluation individuelle de la satisfaction.
Attestation de présence (sur demande).

SUIVI DE L'EXÉCUTION

Une feuille d'émargement signée par le stagiaire et le formateur par demi-journée.



En savoir plus :
formation@fnat.fr / 01 42 81 46 11

Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 72753 75 auprès du Préfet de région IDF. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Fiche formation

Comptabilité tutélaire



INFOS PRATIQUES & DÉLAI D'ACCÈS

Durée : 2 jours

Lieu : Salle Ifocap
6 rue Catherine de la Rochefoucauld
75 009 Paris

INTRA ou INTER REGION : sur demande

Dates : 3 et 4 février 2027

Tarif : Adhérent : 330 euros TTC *
Non adhérent : 420 euros TTC *

* par jour et par personne



EFFECTIF
8 - 15 pers.



NIVEAU
autre formation
professionnelle
continue



MODALITÉS
présentiel

PUBLIC(S) VISÉ(S)

Personnel comptable de
SMJPM

PRÉREQUIS

Pas de prérequis nécessaires

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation ouverte aux
adhérents et aux non-
adhérents
Autre date sur demande

CONTENU ET DÉROULÉ DE LA FORMATION

Jour 1 :

- Cadre juridique : présentation des mesures de protection et d'accompagnement
- Patrimoine financier : ouverture de mesure, inventaire, types de comptes et placements, sécuriser le patrimoine, modalités d'exécution
- Relevés bancaires : télétransmission des comptes et contrôles associés, traitement des relevés de compte bancaire papier et numérique
- Codifications des opérations : concevoir le plan de codes analytiques, outils d'identification des recettes, traitement des chèques
- Comptabilité tiers (factures et paiements) : cadre réglementaire des factures et dématérialisation, gestion du volume, contrôle interne, bons d'achats

Jour 2 :

- Frais de mesure : cadre réglementaire, détail des ressources facturables, modalités de calcul, contrôle interne, cas particuliers, attestation fiscale, proposition d'un plan d'action annuel
- Reversement à l'aide sociale : cadre réglementaire et modalités de calcul
- Le compte de gestion : contrôle, vérificateur externe

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Présenter les activités comptables et financières en SMPJM
- Respecter le cadre législatif et réglementaire de l'activité comptable dans le secteur de la PJM
- Assurer un suivi des comptes et du patrimoine optimisé et sécurisé.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Mises en situation et jeux de rôle
- Études de cas concrets
- Échanges et analyses sur les pratiques

MÉTHODES D'ÉVALUATION

QCM de positionnement en amont de la formation et QCM d'évaluation des acquis en aval de la formation.

SANCTION DE LA FORMATION

Évaluation individuelle de la satisfaction.
Attestation de présence (sur demande).

SUIVI DE L'EXÉCUTION

Une feuille d'émargement signée par le stagiaire et le formateur par demi-journée.



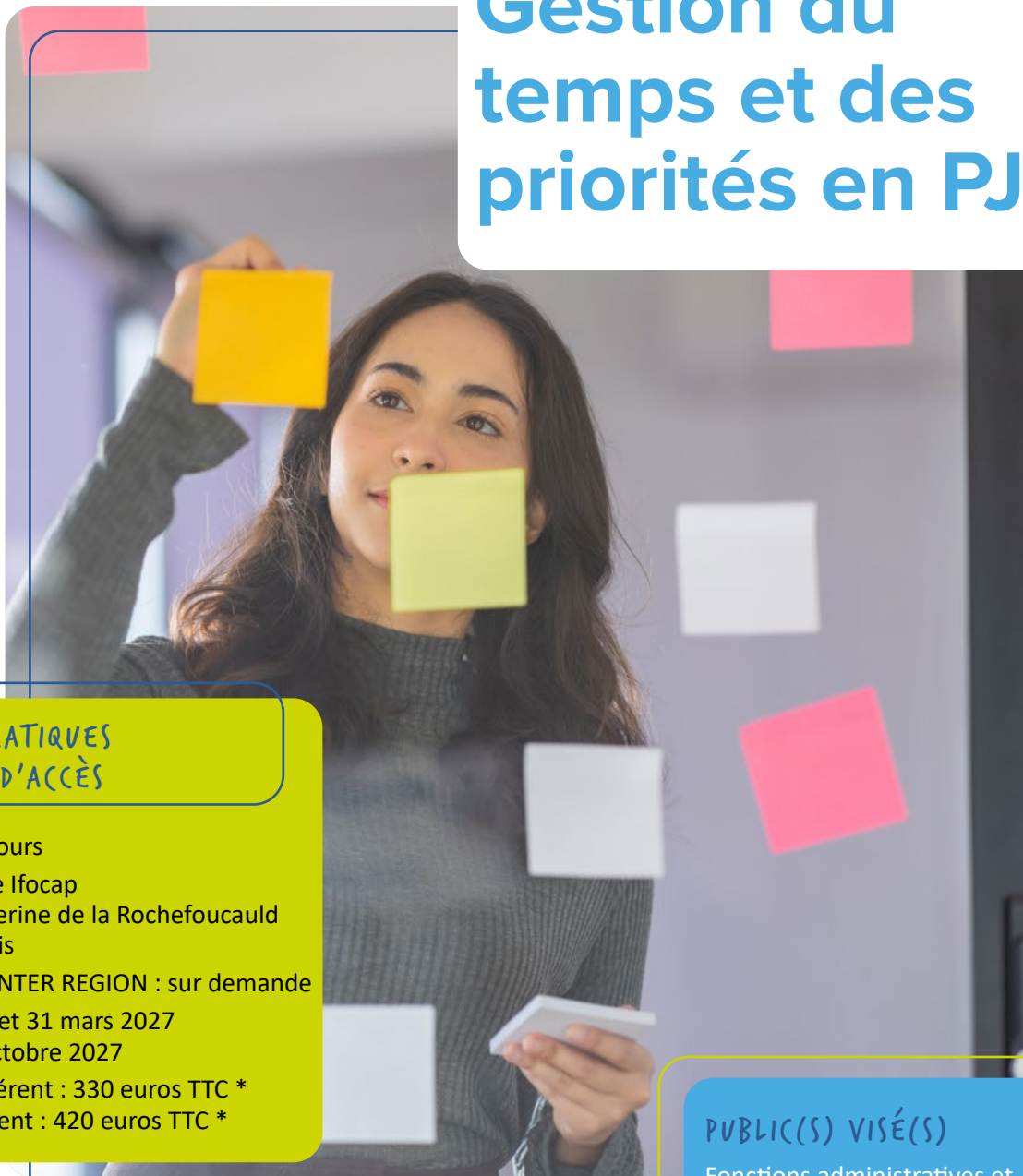
En savoir plus :
formation@fnat.fr / 01 42 81 46 11

Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 72753 75 auprès du Préfet de région IDF. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Fiche formation

Gestion du temps et des priorités en PJM



INFOS PRATIQUES & DÉLAI D'ACCÈS

Durée : 2 jours

Lieu : Salle Ifocap
6 rue Catherine de la Rochefoucauld
75 009 Paris

INTRA ou INTER REGION : sur demande

Dates : 30 et 31 mars 2027
13 et 14 octobre 2027

Tarif : Adhérent : 330 euros TTC *
Non adhérent : 420 euros TTC *

* par jour et par personne



EFFECTIF
8 - 15 pers.



NIVEAU
autre formation
professionnelle
continue



MODALITÉS
présentiel

PUBLIC(S) VISÉ(S)

Fonctions administratives et comptables, MJPM et cadres intermédiaires avec possibilité de mixité entre les postes.

PRÉREQUIS

Pas de prérequis nécessaires

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation ouverte aux adhérents et aux non-adhérents
Autre date sur demande

CONTENU ET DÉROULÉ DE LA FORMATION

Jour 1 :

- Organisation personnelle et cadre professionnel : Cartographie des tâches types et des pics d'activités
- Temps, priorités et charge mentale : La notion d'« urgence »
- Maîtriser la charge de travail et le parasitage : gestion de la pression, techniques de concentration

Jour 2 :

- **Pour les MJPM :**
 - Gestion du portefeuille de mesures : arbitrer entre suivis réguliers, situations complexes et signalements.
 - Échéances clés : renouvellements, DIPM ...
 - Gestion des attentes
 - Recentrer sur le mandat

• Pour les fonctions comptables et administratives :

- Organisation des flux (échéances, courrier...)
- Articulation avec le rythme des MJPM
- Travail en collectif
- Méthodes de traitement par lots, gestion de l'accumulation

Apports méthodologiques adaptés au terrain PJM

Autodiagnostic personnel (profil de gestion du temps) ?

Études de cas pratiques issus du quotidien
Temps d'échange et de réflexion éthique

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Organiser efficacement son temps dans le cadre d'une activité PJM.
- Travailler sur la notion d'« urgence ».
- Acquérir des outils concrets de planification et de priorisation.
- Développer des postures de prise de recul et de gestion émotionnelle face aux sollicitations.
- Distinguer les missions relevant du mandat de MJPM et les dérives du cadre du mandat de protection.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES PAR GROUPE

- MJPM : priorisation des visites, gestion des échéances juridiques, relation avec les partenaires, équilibre administratif / relationnel.
- Comptables/administratifs : gestion des flux, traitement des demandes répétitives, relation avec les MJPM, articulation avec les échéances comptables ou fiscales

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports méthodologiques adaptés au terrain PJM
- Autodiagnostic personnel (profil de gestion du temps) ?
- Études de cas pratiques issus du quotidien
Temps d'échange et de réflexion éthique

MÉTHODES D'ÉVALUATION

QCM de positionnement en amont de la formation et QCM d'évaluation des acquis en aval de la formation.

SANCTION DE LA FORMATION

Evaluation individuelle de la satisfaction.
Attestation de présence (sur demande).

SUIVI DE L'EXÉCUTION

Une feuille d'émargement signée par le stagiaire et le formateur par demi-journée.



En savoir plus :
formation@fnat.fr / 01 42 81 46 11

Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 72753 75 auprès du Préfet de région IDF. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Fiche formation

Addiction en protection juridique des majeurs

INFOS PRATIQUES & DÉLAI D'ACCÈS

Durée : 2 jours

Lieu : Salle Ifocap
6 rue Catherine de la Rochefoucauld
75 009 Paris

INTRA ou INTER REGION : sur demande

Dates : 6 et 7 octobre 2027

Tarif : Adhérent : 330 euros TTC *
Non adhérent : 420 euros TTC *

* par jour et par personne



EFFECTIF
8 - 15 pers.



NIVEAU
autre formation
professionnelle
continue



MODALITÉS
présentiel

PUBLIC(S) VISÉ(S)

Personnel en contact régulier avec
les personnes protégées

PRÉREQUIS

Pas de prérequis nécessaires

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation ouverte aux adhérents
et aux non-adhérents
Autre date sur demande

CONTENU ET DÉROULÉ DE LA FORMATION

▪ **Module 1** : Comprendre l'addiction
Définitions (OMS, MILDECA, santé publique)
Les différents usages, les typologies
Fonction de l'addiction

▪ **Module 2** : L'addiction dans le cadre du mandat de protection
Incidence sur l'accompagnement
Limites du mandat : liberté individuelle, droit au risque, non-substitution
Cas fréquents

▪ **Module 3** : Posture professionnelle face à l'addiction
Le juste positionnement
Travail sur les représentations (jugement, impuissance, compassion...)

Approche motivationnelle et communication bienveillante
Gestion de la frustration et du sentiment d'échec, les limites du mandat et gestion des répercussions sur le professionnel

▪ **Module 4** : Accompagner une personne en situation d'addiction en tant que professionnel de la PJM
Identifier les signaux d'alerte
Évaluation de la situation
Les partenaires de l'accompagnement : addictologie, CSAPA, psychiatres, travail social
Suggestions d'actions concrètes.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Mieux appréhender la notion d'addiction et ses mécanismes
- Identifier les répercussions des conduites addictives sur l'exercice de la mesure de protection
- Adopter une posture professionnelle éthique et ajustée face à ces situations
- Améliorer l'accompagnement des personnes protégées en proie à l'addiction dans le cadre du mandat de protection
- Encourager la coordination avec les partenaires spécialisés.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Mises en situation et jeux de rôle
- Études de cas concrets
- Échanges et analyses sur les pratiques

MÉTHODES D'ÉVALUATION

QCM de positionnement en amont de la formation et QCM d'évaluation des acquis en aval de la formation.

SANCTION DE LA FORMATION

Évaluation individuelle de la satisfaction.
Attestation de présence (sur demande).

SUIVI DE L'EXÉCUTION

Une feuille d'émargement signée par le stagiaire et le formateur par demi-journée.



En savoir plus :
formation@fnat.fr / 01 42 81 46 11

Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 72753 75 auprès du Préfet de région IDF. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Fiche formation

Élaborez vos plans : continuité et reprise des activités en PJM

INFOS PRATIQUES & DÉLAI D'ACCÈS

Durée : 2 jours

Lieu : Salle Ifocap
6 rue Catherine de la Rochefoucauld
75 009 Paris

INTRA ou INTER REGION : sur demande

Dates : 11 et 12 mai 2027

Tarif : Adhérent : 330 euros TTC *
Non adhérent : 420 euros TTC *

* par jour et par personne



EFFECTIF
8 - 15 pers.



NIVEAU
autre formation
professionnelle
continue



MODALITÉS
présentiel

PUBLIC(S) VISÉ(S)

- Directeur-ice, président-e
- Chef-fe de service
- Responsable informatique
- DAF, RAF
- DPO
- Responsable qualité
- Administrateur-ice

PRÉREQUIS

Pas de prérequis nécessaires

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation ouverte aux adhérents
et aux non-adhérents
Autre date sur demande



CONTENU ET DÉROULÉ DE LA FORMATION

- Module 1 : Introduction aux plans de continuité et de reprise des activités
 - Tour de table et analyse des besoins des apprenants
- Module 2 : Diagnostic et analyse des risques dans le secteur de la protection juridique des majeurs
- Module 3 : Élaboration du Plan de Continuité des Activités (PCA)
- Module 4 : Élaboration du Plan de Reprise des Activités (PRA)
- Module 5 : Communication et coordination en situation de crise
- Module 6 : Mise en situation pratique

MÉTHODES D'ÉVALUATION

QCM de positionnement en amont de la formation et QCM d'évaluation des acquis en aval de la formation.

SANCTION DE LA FORMATION

Evaluation individuelle de la satisfaction.
Attestation de présence (sur demande).

SUIVI DE L'EXÉCUTION

Une feuille d'émargement signée par le stagiaire et le formateur par demi-journée.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre la différence entre le PCA et le PRA.
- Identifier les enjeux spécifiques au secteur de la protection juridique des majeurs.
- Appréhender les étapes de conception d'un PCA et PRA adaptés au secteur.
- Mettre en oeuvre des pratiques et procédures pour assurer la continuité de la protection des majeurs.
- Réagir efficacement en cas de crise pour assurer la reprise rapide des activités.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Etudes de cas
- Exercices pratiques
- Ateliers interactifs
- Supports de formation clairs, synthétiques et exhaustifs.
- Support de formation : Documents de référence (PowerPoint, fiches pratiques...), études de cas, guides de mise en oeuvre.



En savoir plus :
formation@fnat.fr / 01 42 81 46 11

Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 72753 75 auprès du Préfet de région IDF. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Fiche formation

Sensibilisation au RGPD & Archivage en PJM

INFOS PRATIQUES & DÉLAI D'ACCÈS

Durée : 2 jours

Lieu : Salle Ifocap
6 rue Catherine de la Rochefoucauld
75 009 Paris

INTRA ou INTER REGION : sur demande

Dates : 24 et 25 mai 2027

Tarif : Adhérent : 330 euros TTC *
Non adhérent : 420 euros TTC *

* par jour et par personne



EFFECTIF
8 - 15 pers.



NIVEAU
autre formation
professionnelle
continue



MODALITÉS
présentiel

PUBLIC(S) VISÉ(S)

- Directeurs
- Cadres
- Responsable des traitements et des procédures

PRÉREQUIS

Pas de prérequis nécessaires

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation ouverte aux adhérents
et aux non-adhérents
Autre date sur demande

CONTENU ET DÉROULÉ DE LA FORMATION

Journée 1 : Rappel du cadre réglementaire et législatif pour mieux appréhender les durées de conservation

- Tour de table et recueil des besoins
- Tour de table : retours d'expériences sur l'avancée de la démarche RGPD
- Origine du texte, Objet, définitions essentielles, les grands principes, changement d'approche,
- Des obligations renforcées, Des obligations nouvelles
- Archives départementales et arrêté préfectoral de destruction
- Contrôle et sanctions
- Comprendre les enjeux liés à l'application du RGPD en MJPM
- Qu'est-ce qu'une conformité ?
- Comment se mettre en conformité ?
- Prendre conscience de son rôle
- Lien entre la suppression des données et logiciels spécialisés
- Appliquer de bonnes pratiques

Journée 2 : Pourquoi une procédure et comment la mettre en place ?

- Rappel des échanges de la veille
- Pourquoi mettre en œuvre une procédure ?
- Comment la rédiger ?
- Les durées de conservations
- L'archivage
- La suppression de données
- Exercice pratique et rédaction d'une procédure
- Atelier de rédaction d'une procédure d'archivage
- Relecture et temps de travail avec l'intervenant
- Finalisation de la procédure avant la fin de la formation
- Retour sur la formation, conclusion

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les grands principes du RGPD
- Doter les professionnels des outils nécessaires pour mettre en œuvre une « Procédure de gestion de l'archivage, durée de conservation et suppression de données pour traiter »
- Réinterroger sur les pratiques.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Mises en situation
- Apports théoriques
- Exercices pratiques, Retour d'expériences
- Questions/réponses avec les stagiaires pour analyser les situations rencontrées
- Appui sur les dispositions légales et réglementaires. Appui sur les délibérations de la CNIL, Appui sur les références sectorielles

MÉTHODES D'ÉVALUATION

QCM de positionnement en amont de la formation et QCM d'évaluation des acquis en aval de la formation.

SANCTION DE LA FORMATION

Evaluation individuelle de la satisfaction.
Attestation de présence (sur demande).

SUIVI DE L'EXÉCUTION

Une feuille d'émargement signée par le stagiaire et le formateur par demi-journée.



En savoir plus :
formation@fnat.fr / 01 42 81 46 11

Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 72753 75 auprès du Préfet de région IDF. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Fiche formation

360° sur les fonctions administratives en PJM

INFOS PRATIQUES & DÉLAI D'ACCÈS

Durée : 3 jours

Lieu : Salle Ifocap
6 rue Catherine de la Rochefoucauld
75 009 Paris

INTRA : sur demande

INTER REGION : sur demande

Dates : 7, 8 et 30 juin 2027

Tarif : Adhérent : 800 euros TTC
Non adhérent : 900 euros TTC



EFFECTIF
8 - 15 pers.



NIVEAU
autre formation
professionnelle
continue



MODALITÉS
présentiel

PUBLIC(S) VISÉ(S)

Personnel administratif
d'un service MJPM

PRÉREQUIS

Pas de prérequis nécessaires

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation ouverte aux
adhérents et aux non-
adhérents
Autre date sur demande

CONTENU ET DÉROULÉ DE LA FORMATION

Jour 1 :

- Cadre légal et responsabilité en PJM
- Fondements juridiques et typologie des publics

Jour 2 :

- Ouverture et gestion initiale de la mesure : les étapes de l'ouverture, le rôle des partenaires, l'archivage, la méthodologie de l'inventaire, la gestion initiale des comptes bancaires et la préparation du CRG

- Actualisation des droits : Méthodes d'actualisation des droits, gestion des changements de situation, communication avec les institutions sociales
- Fermeture de la mesure : étapes de fermeture, gestion des volontés, archivage des documents

Jour 3 :

- Méthodes d'organisation et utilisation des outils numériques
- Coordination avec le MJPM
- Communication fluide au sein des équipes
- Gestion des priorités et des échéances.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Apporter une maîtrise complète des enjeux administratifs et comptables liés aux services MJPM.
- Renforcer les compétences professionnelles pour une gestion efficace des dossiers, des droits des bénéficiaires et des obligations légales.
- Promouvoir une organisation optimale et des relations efficaces au sein des équipes

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés interactifs
- Etudes de cas
- Mises en situation
- Proposition d'outils pratiques
- Jeux de rôle
- Ateliers collaboratifs et partage d'expérience
- Apports théoriques
- Ateliers pratiques

MÉTHODES D'ÉVALUATION

QCM de positionnement en amont de la formation et QCM d'évaluation des acquis en aval de la formation.

SANCTION DE LA FORMATION

Evaluation individuelle de la satisfaction.
Attestation de présence (sur demande).

SUIVI DE L'EXÉCUTION

Une feuille d'émargement signée par le stagiaire et le formateur par demi-journée.



En savoir plus :
formation@fnat.fr / 01 42 81 46 11

Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 72753 75 auprès du Préfet de région IDF. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Fiche formation

Maîtriser les écrits professionnels en PJM: Adapter le langage et le contenu selon les destinataires

INFOS PRATIQUES & DÉLAI D'ACCÈS

Durée : 2 jours

Lieu : Salle Ifocap
6 rue Catherine de la Rochefoucauld
75 009 Paris

INTRA ou INTER REGION : sur demande

Dates : 18 et 19 janvier 2027

Tarif : Adhérent : 330 euros TTC *
Non adhérent : 420 euros TTC *

* par jour et par personne



EFFECTIF
8 - 12 pers.



NIVEAU
autre formation
professionnelle
continue



MODALITÉS
présentiel

PUBLIC(S) VISÉ(S)

Tout professionnel de la PJM

PRÉREQUIS

Pas de prérequis nécessaires

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation ouverte aux
adhérents et aux non-
adhérents
Autre date sur demande



CONTENU ET DÉROULÉ DE LA FORMATION

Jour 1 :

- Définitions et enjeux des écrits professionnels
- Contextualisation juridique
- Identifier les différents types d'écrits professionnels
- Conscientiser les freins, ce qui empêche l'écriture
- Apprendre les principes de base de la rédaction professionnelle

Jour 2 :

- Principes éthiques : neutralité, respect des droits de la personne
- Comprendre comment organiser les informations de manière efficace
- Maîtriser les usages des outils numériques et l'IA
- Co-construction d'une boîte à outils, fiches pratiques pour répondre aux enjeux des écrits professionnels.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Maîtriser le format et le formalisme des écrits professionnels des MJPM
- Renforcer la précision et la pertinence des informations communiquées
- Développer une argumentation structurée et justifiée
- Respecter les principes d'éthique et de déontologie dans la rédaction

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Activités ludopédagogiques
- Méthode analogique : travail en groupe
- Méthode participative : débat et échanges
- Apports théoriques
- Méthode interrogative : brainstorming
- Exercices pratiques

MÉTHODES D'ÉVALUATION

QCM de positionnement en amont de la formation et QCM d'évaluation des acquis en aval de la formation.

SANCTION DE LA FORMATION

Evaluation individuelle de la satisfaction.
Attestation de présence (sur demande).

SUIVI DE L'EXÉCUTION

Une feuille d'émargement signée par le stagiaire et le formateur par demi-journée.



En savoir plus :
formation@fnat.fr / 01 42 81 46 11

Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 72753 75 auprès du Préfet de région IDF. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Fiche formation

Le patrimoine financier et immobilier de la personne protégée : les bons réflexes à adopter

INFOS PRATIQUES & DÉLAI D'ACCÈS

Durée : 1 jour

Lieu : Salle Ifocap
6 rue Catherine de la Rochefoucauld
75 009 Paris

INTRA ou INTER REGION : sur demande

Dates : 7 janvier 2027

Tarif : Adhérent : 330 euros TTC *
Non adhérent : 420 euros TTC *

* par jour et par personne



EFFECTIF
8 - 15 pers.



NIVEAU
autre formation
professionnelle
continue



MODALITÉS
présentiel

PUBLIC(S) VISÉ(S)

MJPM, personnel
administratif et comptable
d'un SMJPM

PRÉREQUIS

Pas de prérequis nécessaires

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation ouverte aux
adhérents et aux non-
adhérents
Autre date sur demande

CONTENU ET DÉROULÉ DE LA FORMATION

Module 1 : Le patrimoine immobilier du majeur

- Comprendre le marché immobilier
- Emprunt et handicap : les difficultés
- L'évaluation d'un bien immobilier : à la portée du mandataire ?
- Vendre ou conserver le patrimoine immobilier : l'arbitrage dans l'intérêt du majeur
- Les investissements immobiliers adaptés
- Cas pratiques

Module 2 : Le patrimoine financier du majeur

- Les règles d'investissement propre à la vulnérabilité

- Qu'est-ce-qu'un placement financier ?
- Inventaire du patrimoine : l'intérêt de l'audit financier
- Épargne de précaution
- La conjugaison du patrimoine et de la préservation des aides sociales
- Focus assurance-vie / épargne handicap / contrat de capitalisation
- Focus personne protégée victime d'un accident : les conséquences patrimoniales
- Cas pratiques

Module 3 : Fiscalité et handicap

- Impôt sur le revenu : quotient familial, sommes imposables, déductions, crédit d'impôt, abattements
- Le cas de la cession de la résidence principale après l'entrée en EHPAD

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Adopter les bons réflexes de gestion patrimoniale
- Appréhender le patrimoine de la personne protégée dans sa globalité
- Aller vers les outils adaptés à la situation de la personne protégée
- Maîtriser les impacts fiscaux et sociaux

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports techniques
- Echanges
- Exercices pratiques
- Etudes de cas

MÉTHODES D'ÉVALUATION

QCM de positionnement en amont de la formation et QCM d'évaluation des acquis en aval de la formation.

SANCTION DE LA FORMATION

Evaluation individuelle de la satisfaction.
Attestation de présence (sur demande).

SUIVI DE L'EXÉCUTION

Une feuille d'émargement signée par le stagiaire et le formateur par demi-journée.



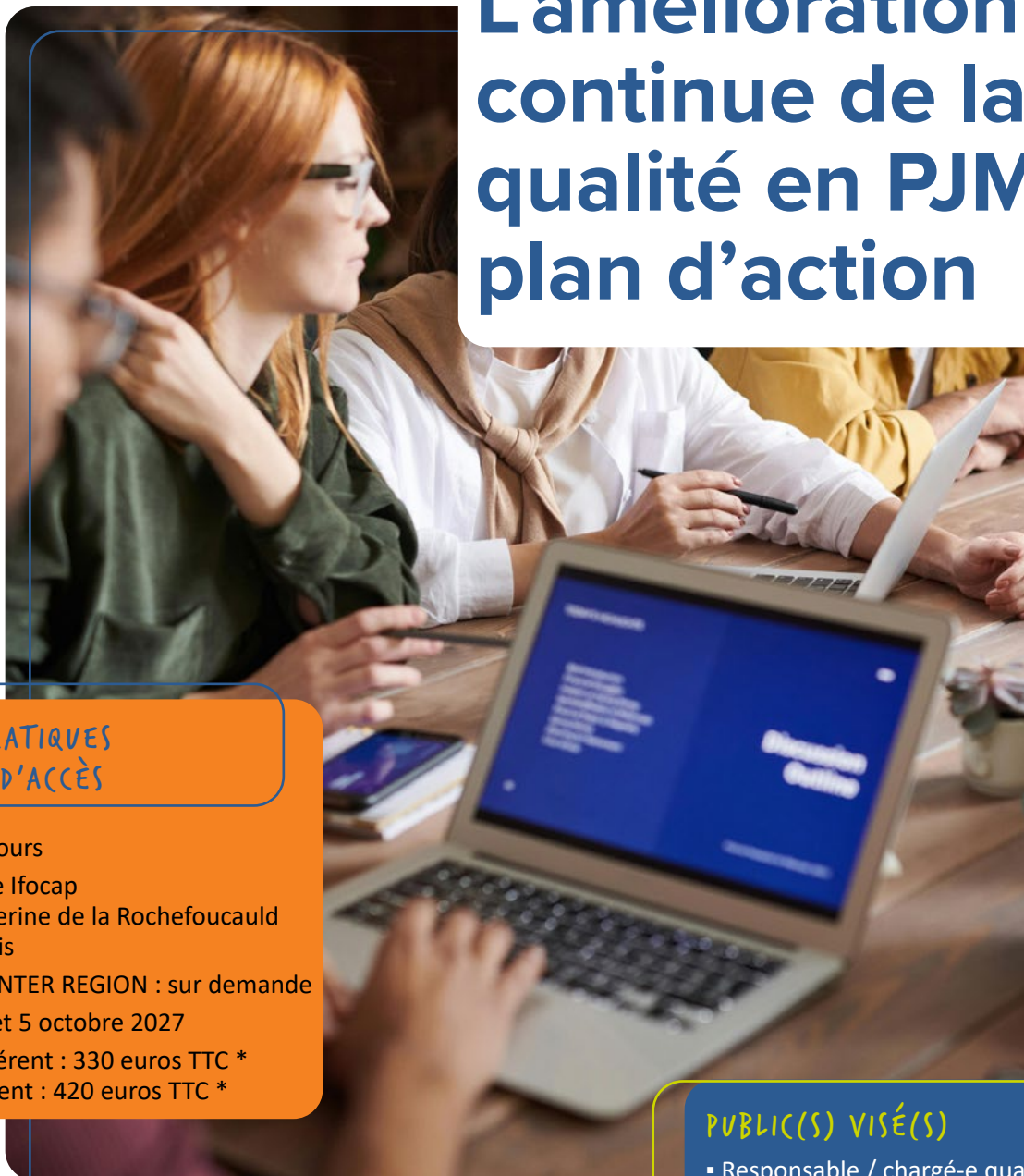
En savoir plus :
formation@fnat.fr / 01 42 81 46 11

Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 72753 75 auprès du Préfet de région IDF. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Fiche formation

L'amélioration continue de la qualité en PJM : plan d'action



INFOS PRATIQUES & DÉLAI D'ACCÈS

Durée : 2 jours

Lieu : Salle Ifocap
6 rue Catherine de la Rochefoucauld
75 009 Paris

INTRA ou INTER REGION : sur demande

Dates : 4 et 5 octobre 2027

Tarif : Adhérent : 330 euros TTC *
Non adhérent : 420 euros TTC *

* par jour et par personne



EFFECTIF
8 - 15 pers.



NIVEAU
autre formation
professionnelle
continue



MODALITÉS
présentiel

PUBLIC(S) VISÉ(S)

- Responsable / chargé-e qualité
- Cadre intermédiaire
- Directrice-eur
- Président-e

PRÉREQUIS

Pas de prérequis nécessaires

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation ouverte aux adhérents
et aux non-adhérents
Autre date sur demande



CONTENU ET DÉROULÉ DE LA FORMATION

Module 1. Contexte et enjeux réglementaires en PJM

- Présentation des objectifs et enjeux liés à la démarche qualité
- Lien entre démarche qualité et nouvelle démarche d'évaluation de la HAS

Module 2. Les fondements de la démarche qualité

- Approfondissement des principaux concepts liés à la qualité
- Focus sur le manuel qualité, la gestion des risques, le recueil de satisfaction, les événements indésirables.

Module 3. La mise en œuvre de la démarche qualité

- Méthodologie de mise en place dans les services : comités de pilotage, processus, rôle de chacun...

Module 4. Plan d'amélioration continue

- Concepts et outils
- Focus sur les plans d'actions et leur mise en place
- Communiquer autour de la démarche qualité au sein d'un établissement

Module 5. Conclusion de fin de séance

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Former les professionnels des services mandataires aux principes et à la mise en œuvre concrète d'une démarche d'amélioration continue de la qualité dans sa globalité.
- S'approprier et développer le management par la qualité.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Exercices pratiques
- Partage de ressources et d'outils notamment un focus sur les plans d'action

MÉTHODES D'ÉVALUATION

QCM de positionnement en amont de la formation et QCM d'évaluation des acquis en aval de la formation.

SANCTION DE LA FORMATION

Evaluation individuelle de la satisfaction.
Attestation de présence (sur demande).

SUIVI DE L'EXÉCUTION

Une feuille d'émargement signée par le stagiaire et le formateur par demi-journée.



En savoir plus :
formation@fnat.fr / 01 42 81 46 11

Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 72753 75 auprès du Préfet de région IDF. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Fiche formation

La personne protégée actrice de sa mesure



INFOS PRATIQUES & DÉLAI D'ACCÈS

Durée : 1 jour

Lieu : Salle Ifocap
6 rue Catherine de la Rochefoucauld
75 009 Paris

INTRA ou INTER REGION : sur demande

Dates : 1^{er} avril 2027

Tarif : Adhérent : 330 euros TTC *
Non adhérent : 420 euros TTC *

* par jour et par personne



EFFECTIF
8 - 15 pers.



NIVEAU
autre formation
professionnelle
continue



MODALITÉS
présentiel

PUBLIC(S) VISÉ(S)

- MJPM
- Assistant-e administratif-ve

PRÉREQUIS

Pas de prérequis nécessaires

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation ouverte aux
adhérents et aux non-
adhérents
Autre date sur demande

CONTENU ET DÉROULÉ DE LA FORMATION

Module 1. L'autodétermination : cadre réglementaire et doctrine

- Enjeux des politiques d'inclusion pour les pratiques individuelles, collectives et institutionnelles
- Contours de la notion d'autodétermination : autonomie, autorégulation, empowerment psychologique, autoréalisation

Module 2. Posture professionnelle dans une démarche d'autonomie/autodétermination

- Savoir-être du professionnel
- Empathie et écoute

Module 3. Autodétermination/autonomie et risque

Module 4. Groupes de travail

- Partages de positionnement et de bonnes pratiques professionnels, proposition de recommandations
- Ressources et outils adaptés au secteur de la PJM pour favoriser l'expression des besoins et demandes

Module 5. Conclusion de fin de séance

MÉTHODES D'ÉVALUATION

QCM de positionnement en amont de la formation et QCM d'évaluation des acquis en aval de la formation.

SANCTION DE LA FORMATION

Evaluation individuelle de la satisfaction.
Attestation de présence (sur demande).

SUIVI DE L'EXÉCUTION

Une feuille d'émargement signée par le stagiaire et le formateur par demi-journée.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Définir la notion d'autodétermination
- Partager son positionnement professionnel et ses pratiques
- Identifier des outils de soutien à l'expression des besoins et des désirs
- Innover dans ses pratiques d'accompagnement
- Développer des pratiques collectives soutenant l'autodétermination / autonomie
- Identifier les impacts de l'implémentation de la démarche autodétermination.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Binôme de formateurs-ices en pair-aidance composé d'un-e professionnel-le travailleur social et d'un-e professionnel-le en situation de handicap et bénéficiant d'une mesure de protection
- Approche participative : échanges collectifs, partage d'expériences, groupe de travail autour de réflexions
- Exposés théoriques
- Jeux ludiques
- Tutos et vidéos d'outils et témoignages



En savoir plus :
formation@fnat.fr / 01 42 81 46 11

Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 72753 75 auprès du Préfet de région IDF. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Fiche formation

L'actualisation des compétences professionnelles du MJPM

INFOS PRATIQUES & DÉLAI D'ACCÈS

Durée : 2 jours

Lieu : Salle Ifocap
6 rue Catherine de la Rochefoucauld
75 009 Paris

INTRA ou INTER REGION : sur demande

Dates : 2 et 3 décembre 2027

Tarif : Adhérent : 330 euros TTC *
Non adhérent : 420 euros TTC *

* par jour et par personne



EFFECTIF
8 - 15 pers.



NIVEAU
autre formation
professionnelle
continue



MODALITÉS
présentiel

PUBLIC(S) VISÉ(S)

MJPM

PRÉREQUIS

Pas de prérequis nécessaires

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation ouverte aux
adhérents et aux non-
adhérents
Autre date sur demande



CONTENU ET DÉROULÉ DE LA FORMATION

Module 1. Le cadre juridique et les limites du mandat

- Cadre légal
- Jurisprudence

2. La gestion financière et patrimoniale

- Le budget
- Les excédants

3. L'accompagnement de la personne

- Définitions
- Rappel des droits de la personne
- Déontologie, éthique et posture professionnelle.

À noter :

Possibilité d'adapter à terme le contenu de la formation en lien avec la Licence 3 Professionnelle.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Maintien et mise à niveau des compétences des professionnels MJPM
- Veille et rappels des missions et obligations concernant l'exercice du mandat et notamment ses limites.
- Travailler l'adaptation au poste de travail.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Partage d'expérience entre MJPM
- Discussion autour des bonnes pratiques
- Exercices participatifs
- Supports pédagogiques

MÉTHODES D'ÉVALUATION

QCM de positionnement en amont de la formation et QCM d'évaluation des acquis en aval de la formation.

SANCTION DE LA FORMATION

Evaluation individuelle de la satisfaction.
Attestation de présence (sur demande).

SUIVI DE L'EXÉCUTION

Une feuille d'émargement signée par le stagiaire et le formateur par demi-journée.



En savoir plus :
formation@fnat.fr / 01 42 81 46 11

Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 72753 75 auprès du Préfet de région IDF. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Fiche formation

Le co-développement au service de l'intelligence collective

INFOS PRATIQUES & DÉLAI D'ACCÈS

Durée : 1 jour en présentiel et
1h30 par mois en visioconférence

Lieu : Salle Ifocap
6 rue Catherine de la Rochefoucauld
75 009 Paris

INTRA ou INTER REGION : sur demande

Dates : sur demande

Tarif : Adhérent : 330 euros TTC *
Non adhérent : 420 euros TTC *

Le tarif des visios sur demande au prorata
du nombre de personnes inscrites

* par jour et par personne



EFFECTIF
6 à 12 pers.



NIVEAU
autre formation
professionnelle
continue



MODALITÉS
présentiel

PUBLIC(S) VISÉ(S)

Groupes de pairs composés de tout
cadre de même niveau hiérarchique

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation ouverte aux adhérents et
aux non-adhérents
Autre date sur demande

PRÉREQUIS

Le co-développement nécessite une
certaine constance et une régularité
de présence aux réunions mensuelles.
Un engagement en ce sens est
fortement encouragé.

CONTENU ET DÉROULÉ DE LA FORMATION

Jour 1. Journée de présentation

- Première prise de contact du groupe en format présentiel
- Présentation de l'outil du co-développement et son fonctionnement
- Première séance test de co-développement avec le nouveau groupe de pairs.

A un rythme mensuel, séance de co-développement d'1h30 par mois

- Séances mensuelles en format visio-conférence où chaque professionnel présente tour à tour une situation rencontrée. Une situation est traitée par séance.
- Le nombre de séances est le même que le nombre de participants (exemple : 8 participants équivaut à 8 séances)

MÉTHODES D'ÉVALUATION

QCM de positionnement en amont de la formation et QCM d'évaluation des acquis en aval de la formation.

SANCTION DE LA FORMATION

Evaluation individuelle de la satisfaction. Attestation de présence (sur demande).

SUIVI DE L'EXÉCUTION

Une feuille d'émargement signée par le stagiaire et le formateur par demi-journée.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Cultiver l'intelligence collective au sein d'un groupe de professionnels pairs
- Aller vers des solutions et sortir de l'impasse face aux problématiques rencontrées
- Sortir de l'isolement professionnel
- Partager et se nourrir des pratiques de professionnels paires
- Renforcer la dynamique collective et l'entraide professionnelle

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

PREMIÈRE JOURNÉE DE FORMATION

- Apports théoriques
- Echanges

POUR LES SÉANCES MENSUELLES (1H30)

MÉTHODOLOGIE DE CO-DÉVELOPPEMENT EN 6 ÉTAPES :

- Exposé
- Consultation
- Clarification
- Synthèse et plan d'action
- Contrat
- Apprentissage et vécu



En savoir plus :
formation@fnat.fr / 01 42 81 46 11

Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 72753 75 auprès du Préfet de région IDF. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Fiche formation

Tutorat en SMJPM : vers la Licence 3 Professionnelle



INFOS PRATIQUES & DÉLAI D'ACCÈS

Durée : 2 jours - format mixte
présentiel et e-learning

Lieu : Salle Ifocap
6 rue Catherine de la Rochefoucauld
75 009 Paris

INTRA ou INTER REGION : sur demande

Dates : 16 septembre 2027

Tarif : Adhérent : 330 euros TTC *

Non adhérent : 420 euros TTC *

* par jour et par personne



EFFECTIF
8 - 15 pers.



NIVEAU
autre formation
professionnelle
continue



MODALITÉS
présentiel

PUBLIC(S) VISÉ(S)

- Journée 1 : Toute fonction en service MJPM
- Journée 2 : Toute fonction en service MJPM pour les modules de la matinée (4h)
- Personne en charge de la gestion RH pour l'après-midi (2h)

PRÉREQUIS

Pas de prérequis nécessaires

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation ouverte aux adhérents
et aux non-adhérents
Autre date sur demande



CONTENU ET DÉROULÉ DE LA FORMATION

Jour 1 : Présentiel (7h)

- Explication de la mission du tuteur
- Planification de la montée en compétence, du suivi et de la progression
- Organisation du transfert de compétence
- Gérer la relation tuteur/tutoré
- Préparation du projet, soutenance, mémoire
- Evaluation de son tutoré

Jour 2 : E-learning (6h)

Matinée (4h) :

La relation Ecole-Entreprise, le Rôle et missions du/de la tuteur.rice, L'accueil du tutoré, Faire monter en compétence, Construire son outil de suivi avec Excel, Rendre une situation apprenante, L'intergénérationnel dans le tutorat, Prévention et gestion des conflits, L'évaluation

Après-midi (2h) :

Le cadre réglementaire et RH

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier le rôle du tuteur
- Organiser les transferts de compétences
- Soutenir le tutoré et optimiser son parcours durant sa formation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports techniques
- Échanges
- Travaux de groupe
- Mise à disposition d'outils

MÉTHODES D'ÉVALUATION

QCM de positionnement en amont de la formation et QCM d'évaluation des acquis en aval de la formation.

SANCTION DE LA FORMATION

Evaluation individuelle de la satisfaction.
Attestation de présence (sur demande).

SUIVI DE L'EXÉCUTION

Une feuille d'émargement signée par le stagiaire et le formateur par demi-journée.



En savoir plus :
formation@fnat.fr / 01 42 81 46 11

Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 72753 75 auprès du Préfet de région IDF. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Fiche formation

L'aide sociale départementale en établissement et à domicile

INFOS PRATIQUES & DÉLAI D'ACCÈS

Durée : 1,5 jour

Lieu : Salle Ifocap
6 rue Catherine de la Rochefoucauld
75 009 Paris

INTRA ou INTER REGION : sur demande

Dates : 2 et 3 juin 2027

Tarif : Adhérent : 330 euros TTC *
Non adhérent : 420 euros TTC *

* par jour et par personne



EFFECTIF
8 - 15 pers.



NIVEAU
autre formation
professionnelle
continue



MODALITÉS
présentiel

PUBLIC(S) VISÉ(S)

- Assistant(e) administratif
- MJPM
- Encadrement intermédiaire

PRÉREQUIS

Se munir de son règlement
départemental

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation ouverte aux
adhérents et aux non-
adhérents
Autre date sur demande



CONTENU ET DÉROULÉ DE LA FORMATION

Module 1.

- Présentation du cadre légal puis réglementaire
 - Les différents types de dépôt (personnes âgées, personnes handicapées, établissement, domicile).
 - Eligibilité et conditions de ressources.
- Le contentieux de l'aide sociale :
 - Les différents recours (recouvrement, refus d'aide sociale, assignation des obligés alimentaires)
 - Les prescriptions

Les points de vigilance :

- Le calcul des reversements
- Cas particuliers : personne âgée et handicapée, personne handicapée en établissement pour personne âgée, personne sans domicile fixe
- Le cas des distorsions des règlements départementaux

Module 2.

- Etude de certains règlements départementaux
- Etude de cas présentés par les participants

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Développer la connaissance du dispositif de l'aide sociale départementale en établissement et à domicile.
- Examiner les cas complexes.
- Identifier les points de vigilance.
- Optimiser l'accompagnement des majeurs protégés.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports techniques
- Echanges
- Exercices pratiques
- Etude de cas
- Livrable distribué en fin de formation

MÉTHODES D'ÉVALUATION

QCM de positionnement en amont de la formation et QCM d'évaluation des acquis en aval de la formation.

SANCTION DE LA FORMATION

Evaluation individuelle de la satisfaction.
Attestation de présence (sur demande).

SUIVI DE L'EXÉCUTION

Une feuille d'émargement signée par le stagiaire et le formateur par demi-journée.



En savoir plus :
formation@fnat.fr / 01 42 81 46 11

Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 72753 75 auprès du Préfet de région IDF. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Fiche formation

Comprendre les modes d'expression des troubles psychiques

INFOS PRATIQUES & DÉLAI D'ACCÈS

Durée : 2 jours

Lieu : Salle Ifocap
6 rue Catherine de la Rochefoucauld
75 009 Paris

INTRA ou INTER REGION : sur demande

Dates : 22 et 23 mars 2027

Tarif : Adhérent : 330 euros TTC *
Non adhérent : 420 euros TTC *

* par jour et par personne



EFFECTIF
8 - 15 pers.



NIVEAU
autre formation
professionnelle
continue



MODALITÉS
présentiel

PUBLIC(S) VISÉ(S)

Tout professionnel de la PJM
en interaction avec le public :

- MJPM
- Assistant administratif
- Personnel d'accueil
- Encadrement

PRÉREQUIS

Pas de prérequis nécessaires

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation ouverte aux
adhérents et aux non-
adhérents
Autre date sur demande



CONTENU ET DÉROULÉ DE LA FORMATION

Jour 1.

- Récit expérientiel et narratif de la personne concernée
- Les déterminants de la santé mentale
- Clarification des notions de souffrance psychique, troubles psychiques, handicap mental et handicap psychique

Jour 2.

- Les troubles psychiques et leurs modes d'expression (savoir théorique versus savoir expérientiel) : addictions, schizophrénie, bipolarité
- Le Diagnostic, le pronostic, le devenir de la personne et le rétablissement en santé mentale
- Jeu de rôle : réagir face aux éléments observés et ajuster son comportement

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre le point de vue de la personne concernée pour mieux répondre aux situations rencontrées dans les services notamment les situations de crise
- Adopter une posture professionnelle adaptée
- Améliorer l'accompagnement et le lien de confiance de la personne

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Binôme de formateurs-ices en pair-aidance composé d'un-e professionnel-le de santé mentale et d'un-e professionnel-le concernée par les troubles psychiques et bénéficiant d'une mesure de protection juridique
- Apports théoriques
- Illustration par vidéo et témoignages
- Jeu de rôle
- Discussion
- Partage d'expérience

MÉTHODES D'ÉVALUATION

QCM de positionnement en amont de la formation et QCM d'évaluation des acquis en aval de la formation.

SANCTION DE LA FORMATION

Evaluation individuelle de la satisfaction.
Attestation de présence (sur demande).

SUIVI DE L'EXÉCUTION

Une feuille d'émargement signée par le stagiaire et le formateur par demi-journée.



En savoir plus :
formation@fnat.fr / 01 42 81 46 11

Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 72753 75 auprès du Préfet de région IDF. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Fiche formation

De l'éthique à la pratique professionnelle du MJPM

INFOS PRATIQUES & DÉLAI D'ACCÈS

Durée : 2 jours

Lieu : Salle Ifocap
6 rue Catherine de la Rochefoucauld
75 009 Paris

INTRA ou INTER REGION : sur demande

Dates : 24 et 25 novembre 2027

Tarif : Adhérent : 330 euros TTC *
Non adhérent : 420 euros TTC *

* par jour et par personne



EFFECTIF
8 - 15 pers.



NIVEAU
autre formation
professionnelle
continue



MODALITÉS
présentiel

PUBLIC(S) VISÉ(S)

Toute catégorie
professionnelle confondue
Particulièrement les MJPM

PRÉREQUIS

Pas de prérequis nécessaires

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation ouverte aux
adhérents et aux non-
adhérents
Autre date sur demande

CONTENU ET DÉROULÉ DE LA FORMATION

Module 1. Fondements de l'éthique et du droit /référentiel éthique de la FNAT

- Définitions des concepts
- Le référentiel éthique de la FNAT

Module 2. Sélection et formalisation des cas emblématiques

- Qu'est-ce qu'une « situation éthique » ? les critères d'une situation éthique emblématique.
- Sélection des situations emblématiques.
- Formalisation des situations sélectionnées.

Module 3. Analyse des cas et identification des bonnes pratiques

- Le processus de décision éthique
- Étude de cas en groupe
- L'analyse des cas

Module 4. Réflexion sur la manière de travailler la question de l'éthique au sein des services au-delà de la formation

- Réflexion sur la manière de travailler la question de l'éthique au sein des services au-delà de la formation.
- Évaluation collective de la journée et présentation des perspectives pour la suite de la démarche.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Promouvoir une démarche éthique dans les services
- S'approprier les concepts liés à une démarche éthique
- S'approprier le référentiel éthique de la protection des majeurs
- S'exercer à une méthode de réflexion éthique en situation
- Favoriser l'approche collective des questions d'éthique
- Harmoniser les pratiques des services MJPM de l'association

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Etudes de cas
- Analyse des pratiques

- Ateliers en sous-groupes
- Echanges et mutualisation

MÉTHODES D'ÉVALUATION

QCM de positionnement en amont de la formation et QCM d'évaluation des acquis en aval de la formation.

SANCTION DE LA FORMATION

Évaluation individuelle de la satisfaction.
Attestation de présence (sur demande).

SUIVI DE L'EXÉCUTION

Une feuille d'émargement signée par le stagiaire et le formateur par demi-journée.



En savoir plus :
formation@fnat.fr / 01 42 81 46 11

Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 72753 75 auprès du Préfet de région IDF. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Fiche formation

L'appropriation du référentiel d'évaluation de la qualité de la HAS en SMJPM



INFOS PRATIQUES & DÉLAI D'ACCÈS

Durée : 2 jours

Lieu : Salle Ifocap
6 rue Catherine de la Rochefoucauld
75 009 Paris

INTRA ou INTER REGION : sur demande

Dates : sur demande

Tarif : Adhérent : 330 euros TTC *
Non adhérent : 420 euros TTC *

* par jour et par personne

PUBLIC(S) VISÉ(S)

Tout personnel encadrant et responsable qualité :

- Chef-fe de service
- Directeur-ice
- Administrateur-ice
- Responsable qualité

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation ouverte aux adhérents
et aux non-adhérents
Autre date sur demande

PRÉREQUIS

Avoir pris connaissance des supports de formation, avoir à disposition le référentiel d'évaluation et le numéro FINESS de son établissement.



EFFECTIF
8 - 15 pers.



NIVEAU
autre formation
professionnelle
continue



MODALITÉS
présentiel



CONTENU ET DÉROULÉ DE LA FORMATION

Module 1. Présentation théorique du référentiel

- Définition des termes incontournables
- Objectifs et attendus

Module 2. Critères d'évaluation et modalités d'application de ces critères au secteur de la PJM

Balayage de l'ensemble des critères d'évaluation avec exemples concrets des modes de preuves à présenter, mises en situation avec les participants, distribution d'un livrable afin d'identifier au mieux les éléments d'évaluation.

Module 3. Points de vigilance à observer et questions des participants

- La participation de la personne protégée au processus d'évaluation
- L'amélioration continue de la démarche qualité dans les services de PJM avec notamment l'auto-évaluation...

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les enjeux et les attendus de la nouvelle évaluation HAS.
- Savoir identifier les éléments d'évaluation à présenter conformément aux critères du référentiel.
- Pouvoir construire une démarche d'amélioration continue de la qualité en service PJM.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Exercices pratiques
- Jeu ludique

MÉTHODES D'ÉVALUATION

QCM de positionnement en amont de la formation et QCM d'évaluation des acquis en aval de la formation.

SANCTION DE LA FORMATION

Évaluation individuelle de la satisfaction.
Attestation de présence (sur demande).

SUIVI DE L'EXÉCUTION

Une feuille d'émargement signée par le stagiaire et le formateur par demi-journée.

QUALITÉ



En savoir plus :
formation@fnat.fr / 01 42 81 46 11

Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 72753 75 auprès du Préfet de région IDF. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Fiche formation

Gestion du stress et de l'agressivité en PJM

INFOS PRATIQUES & DÉLAI D'ACCÈS

Durée : 2 jours

Lieu : Salle Ifocap
6 rue Catherine de la Rochefoucauld
75 009 Paris

INTRA ou INTER REGION : sur demande

Dates : 26 et 27 mai 2027

Tarif : Adhérent : 330 euros TTC *
Non adhérent : 420 euros TTC *

* par jour et par personne



EFFECTIF
8 - 15 pers.



NIVEAU
autre formation
professionnelle
continue



MODALITÉS
présentiel

PUBLIC(S) VISÉ(S)

Toutes catégories
professionnelles confondues

PRÉREQUIS

Pas de prérequis nécessaires

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation ouverte aux
adhérents et aux non-
adhérents
Autre date sur demande

CONTENU ET DÉROULÉ DE LA FORMATION

Module 1. L'agressivité : comprendre les concepts clés

- Définition et démystification de l'agressivité
- Les différentes manifestations de l'agressivité
- Le déclencheur de l'agressivité
- Le cadre juridique en vigueur

Module 2. Gérer ses émotions en situation d'agression

- L'expression émotionnelle en cas d'agression
- Mettre à distance ses émotions
- Préserver son intégrité physique et psychologique et réguler ses émotions en situation d'agression

Module 3. Définir et mettre en œuvre un comportement adapté en situation d'agression

- Autodiagnostic
- Prévenir les situations d'agressivité
- Adopter un comportement adapté en cas de conflit
- Définir une stratégie et préparer un plan d'actions pour répondre à chaque situation

Module 4. Application pratique : mise en situation avec un comédien

- Jeu de rôle et débriefing

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Apprendre à réguler efficacement ses émotions en se protégeant des exigences parfois démesurées du public (limites de sa fonction, connaissance des leviers qui sous-tendent le comportement agressif).
- Se placer dans une logique de résolution de problèmes en apprenant à analyser rationnellement les situations problématiques afin d'élaborer et mettre en œuvre des réponses adaptées.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Mises en situation permettant aux participants d'appliquer les méthodes et techniques étudiées.
- Jeux de rôle avec une comédienne (MJPM/juriste).

MÉTHODES D'ÉVALUATION

QCM de positionnement en amont de la formation et QCM d'évaluation des acquis en aval de la formation.

SANCTION DE LA FORMATION

Evaluation individuelle de la satisfaction.
Attestation de présence (sur demande).

SUIVI DE L'EXÉCUTION

Une feuille d'émargement signée par le stagiaire et le formateur par demi-journée.



En savoir plus :
formation@fnat.fr / 01 42 81 46 11

Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 72753 75 auprès du Préfet de région IDF. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Fiche formation

Animer un groupe de réflexion éthique dans un SMJPM



INFOS PRATIQUES & DÉLAI D'ACCÈS

Durée : 1 jour

Lieu : Salle Ifocap
6 rue Catherine de la Rochefoucauld
75 009 Paris

INTRA ou INTER REGION : sur demande

Dates : 13 mai 2027

Tarif : Adhérent : 330 euros TTC *
Non adhérent : 420 euros TTC *

* par jour et par personne

PUBLIC(S) VISÉ(S)

Encadrant, personnel ou
gestionnaire de projet :

- Chef-fe de service
- Directeur-ric
- Administrateur-ric
- Responsable qualité /
Chargé-e de projet...

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation ouverte aux
adhérents et aux non-
adhérents
Autre date sur demande

PRÉREQUIS

Avoir suivi la formation
"De l'éthique à la pratique
professionnelle du MJPM



EFFECTIF
8 - 15 pers.



NIVEAU
autre formation
professionnelle
continue



MODALITÉS
présentiel



CONTENU ET DÉROULÉ DE LA FORMATION

Module 1. La démarche éthique de la FNAT et son adaptation au service

Module 2. Proposition d'un processus type pour l'analyse des cas, leur recueil, leur traitement et la communication au sein du service

Module 3. Synthèse des connaissances clés et du processus de réflexion collective mis en application au cours des ateliers

Module 4. Atelier de mise en situation

Chaque participant anime une séquence d'analyse de cas (cas créés collectivement ou repris dans la banque de cas existante, ou encore ceux travaillés la veille avec les MJPM).

Option : Supervision d'une animation d'une séance en situation réelle

Il est possible de compléter la journée de formation d'un suivi sur site pour un ou plusieurs stagiaires ayant suivi la formation.

Objectifs :

- Préparer ensemble la séance à distance
- Coanimer la séance
- Débriefing sur la séance (conseils pour optimiser l'animation)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Favoriser l'animation de groupes de réflexion éthique par les personnels encadrant.
- Harmoniser les pratiques d'animation d'analyse de cas et mettre en pratique les lignes de conduite de l'animation.
- Pérenniser la réflexion éthique menée au cours des formations « De la pratique à l'éthique professionnelle ».

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Ateliers interactifs
- Retour d'expériences

MÉTHODES D'ÉVALUATION

QCM de positionnement en amont de la formation et QCM d'évaluation des acquis en aval de la formation.

SANCTION DE LA FORMATION

Evaluation individuelle de la satisfaction.
Attestation de présence (sur demande).

SUIVI DE L'EXÉCUTION

Une feuille d'émargement signée par le stagiaire et le formateur par demi-journée.

ÉTHIQUE



En savoir plus :
formation@fnat.fr / 01 42 81 46 11

Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 72753 75 auprès du Préfet de région IDF. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Fiche formation

Stratégie tarifaire et budgétaire en SMJPM



INFOS PRATIQUES & DÉLAI D'ACCÈS

Durée : 2 jours

Lieu : Salle Ifocap
6 rue Catherine de la Rochefoucauld
75 009 Paris

INTRA ou INTER REGION : sur demande

Dates : 9 et 10 septembre 2027

Tarif : Adhérent : 330 euros TTC *
Non adhérent : 420 euros TTC *

* par jour et par personne



EFFECTIF
8 - 15 pers.



NIVEAU
autre formation
professionnelle
continue



MODALITÉS
présentiel

PUBLIC(S) VISÉ(S)

Tout personnel encadrant en charge
de la gestion financière :

- Président (e)
- Directeur(trice)
- Administrateur(trice)
- Responsable administratif et financier (RAF)

PRÉREQUIS

Pas de prérequis nécessaires

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation ouverte aux adhérents et
aux non-adhérents
Autre date sur demande



CONTENU ET DÉROULÉ DE LA FORMATION

Module 1.

- Rappels incontournables de la législation et de la réglementation à respecter
- Approche succincte du cadre normalisé de présentation des propositions budgétaires et du rapport budgétaire

Module 2. Stratégie et cas pratiques

- Points spécifiques d'attention et les moyens de les anticiper et gérer
- Résolution de cas pratico-pratiques sur des sujets concrets dans les services comme des désaccords entre dépense et recette

Module 3.

- Mises en situation avec les participants

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

dans les services.

- Bénéficier de points d'appui afin d'élaborer un plan d'action stratégique.
- Identifier les points de vigilance et maîtriser l'actualité budgétaire.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés théoriques
- Cas pratiques

MÉTHODES D'ÉVALUATION

QCM de positionnement en amont de la formation et QCM d'évaluation des acquis en aval de la formation.

SANCTION DE LA FORMATION

Evaluation individuelle de la satisfaction.
Attestation de présence (sur demande).

SUIVI DE L'EXÉCUTION

Une feuille d'émargement signée par le stagiaire et le formateur par demi-journée.



En savoir plus :
formation@fnat.fr / 01 42 81 46 11

Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 72753 75 auprès du Préfet de région IDF. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Fiche formation

Management par l'intelligence émotionnelle en PJM

INFOS PRATIQUES & DÉLAI D'ACCÈS

Durée : 2 jours

Lieu : Salle Ifocap
6 rue Catherine de la Rochefoucauld
75 009 Paris

INTRA ou INTER REGION : sur demande

Dates : 17 et 18 novembre 2027

Tarif : Adhérent : 330 euros TTC *
Non adhérent : 420 euros TTC *

* par jour et par personne



EFFECTIF
10 pers.



NIVEAU
autre formation
professionnelle
continue



MODALITÉS
présentiel

PUBLIC(S) VISÉ(S)

- Cadre intermédiaire
- Responsable de service

PRÉREQUIS

Pas de prérequis nécessaires

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation ouverte aux adhérents
et aux non-adhérents
Autre date sur demande

CONTENU ET DÉROULÉ DE LA FORMATION

Module 1. L'intelligence émotionnelle : comprendre les concepts clés

- L'émotion/sentiment/affect (caractéristiques et fonctions)
- Le rôle des émotions en milieu professionnel
- Intelligence émotionnelle/rationnelle : les utiliser pour agir de manière adaptée.

Module 2. Gérer les tensions au sein de son équipe

- Le conflit : un défaut de communication lié à notre incapacité à gérer nos émotions
- Gérer les tensions au sein de son équipe : principes de la communication non-violente, Les techniques à mettre en œuvre : l'écoute active, le DESC.

Module 3. Favoriser la motivation et la performance au travail

- Motivation et performance au travail : des processus complexes en lien avec les émotions.
- Agir sur la motivation : faire concilier aspirations personnelles et spécificités organisationnelles.
- Rassurer, motiver et recadrer : la technique de l'entretien motivationnel.
- Autodiagnostic : « identifier les situations délicates dans le cadre de ma pratique professionnelle »

Module 4. Application pratique : mises en situation avec un comédien

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Assimiler les concepts clés : Intelligence / Management émotionnel, conflits, motivation et performance au travail.
- Apprendre à réguler ses propres émotions afin de communiquer de manière efficiente.
- Gérer les conflits interpersonnels en utilisant l'intelligence émotionnelle, favoriser la satisfaction et la motivation au travail par un management adapté.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Mises en situation
- Groupes d'Analyse de Pratiques Professionnelles (GAPP)
- Jeux de rôle avec une comédienne (MJPM/ juriste)
- Echanges

MÉTHODES D'ÉVALUATION

QCM de positionnement en amont de la formation et QCM d'évaluation des acquis en aval de la formation.

SANCTION DE LA FORMATION

Evaluation individuelle de la satisfaction.
Attestation de présence (sur demande).

SUIVI DE L'EXÉCUTION

Une feuille d'émargement signée par le stagiaire et le formateur par demi-journée.



En savoir plus :
formation@fnat.fr / 01 42 81 46 11

Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 72753 75 auprès du Préfet de région IDF. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Fiche
formationGouvernance,
dirigeance :
modalités
d'organisation
des délégationsINFOS PRATIQUES
& DÉLAI D'ACCÈS**Durée** : 1 jour**Lieu** : Salle Ifocap
6 rue Catherine de la Rochefoucauld
75 009 Paris**INTRA** ou **INTER REGION** : sur demande**Dates** : sur demande**Tarif** : Adhérent : 330 euros TTC *
Non adhérent : 420 euros TTC *

* par jour et par personne

PUBLIC(S) VISÉ(S)

Dirigeants associatifs :

- Président
- Directeur
- Binôme Présidence et Direction souhaité !

PRÉREQUIS

Pas de prérequis nécessaires

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation ouverte aux adhérents et
aux non-adhérents
Autre date sur demande**EFFECTIF**
10 à 14 pers.**NIVEAU**
autre formation
professionnelle
continue**MODALITÉS**
présentiel

CONTENU ET DÉROULÉ DE LA FORMATION

Module 1. Rappels

- Tour de table et recueil des besoins.
Rappels sur les régimes juridiques de responsabilités en PJM
- Techniques d'organisation juridique des délégations comme le DUD

Module 2. Autonomie et responsabilisation collective

- Évaluez la situation de votre équipe et/ou des instances associatives
- Une équipe est-elle plus intelligente que les individus qui la composent ? Les risques et leur maîtrise
- Les conditions de la responsabilité collective

Module 3. La délégation : un processus plus qu'un acte

- Préparation et accompagnement : baliser une démarche apprenante
- Des processus structurants pour accompagner concrètement la responsabilité collective

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation ouverte aux adhérents et aux non-adhérents.
Autre date sur demande.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appréhender les concepts de gouvernance/dirigeance et interroger la complexité de leurs interactions.
- Envisager la délégation dans une perspective de responsabilisation des élus.
- Développer l'autonomie des équipes afin d'investir les zones de valeur de l'organisation pour créer des solutions sur mesure.
- Appréhender les enjeux de formes d'organisation responsabilisantes et décentralisées.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports techniques et théoriques
- Exposé participatif
- Débat
- Étude de cas
- Jeu
- Plan d'action personnel

MÉTHODES D'ÉVALUATION

QCM de positionnement en amont de la formation et QCM d'évaluation des acquis en aval de la formation.

SANCTION DE LA FORMATION

Évaluation individuelle de la satisfaction.
Attestation de présence (sur demande).

SUIVI DE L'EXÉCUTION

Une feuille d'émargement signée par le stagiaire et le formateur par demi-journée.



En savoir plus :
formation@fnat.fr / 01 42 81 46 11

Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 72753 75 auprès du Préfet de région IDF. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Fiche
formation

Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels en PJM



INFOS PRATIQUES & DÉLAI D'ACCÈS

Durée : 2 jours

Lieu : Salle Ifocap
6 rue Catherine de la Rochefoucauld
75 009 Paris

INTRA ou INTER REGION : sur demande

Dates : sur demande

Tarif : Adhérent : 330 euros TTC *
Non adhérent : 420 euros TTC *

* par jour et par personne

PUBLIC(S) VISÉ(S)

Tout personnel encadrant et responsable qualité :

- Chef-fe de service
- Directeur-ice
- Administrateur-ice
- Responsables RH
- Cadres intermédiaires

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation ouverte aux adhérents et aux non-adhérents
Autre date sur demande

PRÉREQUIS

Avoir une fonction managériale.
Pas de lien hiérarchique direct entre stagiaires d'un même service.



EFFECTIF
10 pers.



NIVEAU
autre formation professionnelle continue



MODALITÉS
présentiel

CONTENU ET DÉROULÉ DE LA FORMATION

Module 1. Le concept de risque psychosocial

- Définition et évolution sociétale
- Qualité de vie au travail (QTV)
- Cadre juridique et Conséquences pour l'institution
- Document Unique (DU)

Module 2. Les formes de la souffrance au travail

- Burn-out, violence et agressivité, somatisations etc.
- Reconnaître, agir, les différents recours du personnel

Module 3. Identifier les risques

- Les 3 niveaux de prévention
- Le manager au cœur de la prévention
- Les indicateurs (liés au fonctionnement du service, ou à la santé et sécurité des salariés)

Module 4. Accompagner la prévention des RPS

- Les acteurs (identification, répartition des rôles)
- Le plan de prévention
- Les leviers (individuel, collectif, organisationnel...)
- L'accompagnement du salarié en souffrance

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les mécanismes de souffrance au travail et différencier les types de RPS.
- Appréhender le cadre législatif et réglementaire.
- Utiliser des indicateurs fiables.
- Mettre en place un plan de prévention et un système d'alerte.
- Accompagner le salarié en souffrance.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Cas pratiques
- Mise en situation

MÉTHODES D'ÉVALUATION

QCM de positionnement en amont de la formation et QCM d'évaluation des acquis en aval de la formation.

SANCTION DE LA FORMATION

Evaluation individuelle de la satisfaction.
Attestation de présence (sur demande).

SUIVI DE L'EXÉCUTION

Une feuille d'émargement signée par le stagiaire et le formateur par demi-journée.



En savoir plus :
formation@fnat.fr / 01 42 81 46 11

Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 72753 75 auprès du Préfet de région IDF. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Fiche formation

Savoir adapter sa posture managériale

INFOS PRATIQUES & DÉLAI D'ACCÈS

Durée : 1 jour

Lieu : Salle Ifocap
6 rue Catherine de la Rochefoucauld
75 009 Paris

INTRA ou **INTER REGION** : sur demande

Dates : sur demande

Tarif : Adhérent : 330 euros TTC *
Non adhérent : 420 euros TTC *

* par jour et par personne



EFFECTIF
10 pers.



NIVEAU
autre formation
professionnelle
continue



MODALITÉS
présentiel

PUBLIC(S) VISÉ(S)

- Directeur-ice
- Cadres intermédiaires

PRÉREQUIS

Pour les stagiaires d'un même service : pas de lien hiérarchique direct entre eux

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation ouverte aux adhérents
et aux non-adhérents
Autre date sur demande



CONTENU ET DÉROULÉ DE LA FORMATION

Module 1. Développer son efficacité relationnelle centrée sur la relation individuelle

- Travail sur la dimension relationnelle dans le management, mise en évidence du principe d'assertivité, identification des différents styles de communication avec exercices.
- Simulation d'entretien : mise en évidence de la notion de résultat à atteindre en fin d'entretien et de la préparation.
- Simulations d'entretien de travail sur la notion d'écoute

Module 2. Développer son efficacité relationnelle centrée sur l'animation d'équipe :

- Retour sur les auto-évaluations d'intersession
- La dynamique de groupe, gestion des interactions, production collective
- Tour d'horizon des réunions : participants, durée, préparation, synthèse, méthode d'animation, outils ...
- Responsabiliser en partageant et en déléguant
- Gérer les déviances

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les impacts managériaux entre distanciel et présentiel, savoir faire les liens entre le conjoncturel et le structurel.
- Développer son niveau d'impact et d'influence, acquérir des outils et des pratiques pour créer, maintenir ou rétablir des relations de qualité.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Cas pratiques
- Mise en situation
- Mise à disposition d'une hotline pour débriefing individuel après la formation

MÉTHODES D'ÉVALUATION

QCM de positionnement en amont de la formation et QCM d'évaluation des acquis en aval de la formation.

SANCTION DE LA FORMATION

Evaluation individuelle de la satisfaction.
Attestation de présence (sur demande).

SUIVI DE L'EXÉCUTION

Une feuille d'émargement signée par le stagiaire et le formateur par demi-journée.



En savoir plus :
formation@fnat.fr / 01 42 81 46 11

Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 72753 75 auprès du Préfet de région IDF. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Infos pratiques

FNAT

6, rue de la Rochefoucauld
75009 PARIS
Interphone 1 et 2 : FNAT

ACCÈS TRANSPORTS EN COMMUN

Métro : Trinité-d'Estienne d'Orves [ligne 12]
Saint Lazare [lignes 3, 12, 13, 14]
Chaussée d'Antin-La Fayette [lignes 7 et 9]
Bus : Trinité [lignes 26, 32, 43, 68, 81]

En arrivant par le train :

Gare Montparnasse

Métro : Trinité-d'Estienne d'Orves [ligne 12]

Gare Saint-Lazare [à 500 m de la FNAT]

Métro : Trinité-d'Estienne d'Orves [ligne 12]
Bus : Trinité [lignes 26, 43]

Gare du Nord

Métro : Ligne 4 [Changement Gare de l'Est]
puis Ligne 7 - Station : Chaussée d'Antin-La Fayette
Bus : Lignes 26, 43 - Station : Trinité

Gare de l'Est

Métro : Ligne 7 - Station : Chaussée
Bus : Ligne 32 - Station : Trinité

Gare de Lyon

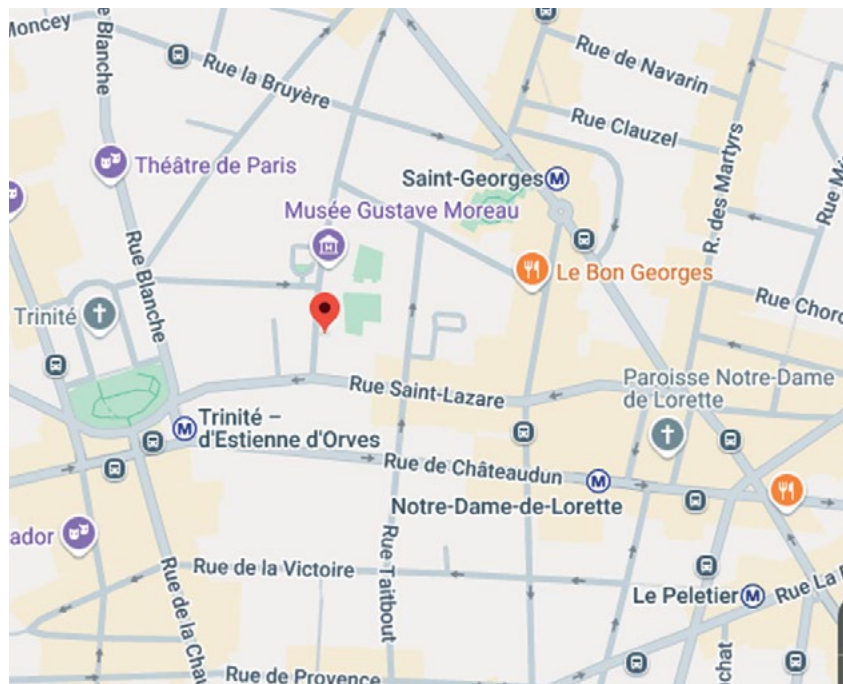
RER : Ligne A : Station Auber
Métro : Ligne 1 [Changement à Concorde]
puis Ligne 12 Station Trinité-d'Estienne d'Orves
Métro : Ligne 14 [Changement à Madeleine]
puis Ligne 12 Station Trinité-d'Estienne d'Orves

Gare de Bercy

Métro : Ligne 14 [Changement à Saint-Lazare]
puis Ligne 12 Station Trinité d'Estienne d'Orves

Gare d'Austerlitz

Métro : Ligne 10
[Changement à Sèvres-Babylone]
puis Ligne 12 - Station : Trinité-d'Estienne d'Orves



En voiture :

Parking payant : Trinité-d'Estienne d'Orves

10, rue Jean-Baptiste Pigalle 75009 PARIS

Place Saint-Georges 20, rue Clauzel 75009 Paris

ACCÈS HANDICAP

La FNAT dispose d'un accès aménagé pour personnes à mobilité réduite avec un ascenseur.

Les espaces de circulation sont également configurés et des toilettes sont adaptées au rez-de-chaussée pour les accès des salles du rez-de-chaussée.

Merci de bien vouloir prévenir la FNAT en amont.

Nous contacter

Adresse générique
Formation@fnat.fr

Sylvie Rioux
Assistante de formation
06 87 55 65 87

Lina Soufiani
Responsable Pédagogique
Référente handicap
lsoufiani@fnat.fr



Crédits photos : Omelapics-Freepik / Christina Wocintechchat / Brooke Cagle / Firmbee / Logan Weaver / Red F5U / Samia Liamani / Agefis / Andrey K. / Kenny Eliason / Meeting tool box / Desola Lanre / Toa Heftiba / Christian Buehener / Chris Montgomery / unsplash Fauxels / rdne stock project / pexels
Design graphique : Hélène Tellier - helenetelliersenez@gmail.com
Tous droits réservés © FNAT



6, rue de la Rochefoucauld
75009 Paris
01 42 81 46 11
www.fnat.fr